

La Gazette du Midi

Du 8 au 14 novembre 2021 - n° 8807

1€

FORUMECO MIDI-PYRÉNÉES

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE — (140^e ANNEE)

Les ventes aux
enchères *P. 20-21*



Au service des abeilles

À la tête de SiConsult et Beeguard, Christian Lubat a développé des solutions de surveillance des ruches à distance, qui permettent de mieux comprendre notre environnement. *P. 24*

À Saverdun, Laines
Paysannes fait sa pelote

La Scop ariégeoise a réussi son pari : faire renaître une filière de laines locales durable, écologique et vertueuse. *P. 4*

Bien-être : JBM Sports
a pignon sur rue

Fondée par l'ancien sportif de haut niveau, Jean-Baptiste Meurin, l'enseigne ouvre une deuxième boutique gym à Toulouse. *P. 7*

Le corpoworking,
pour qui, pourquoi ?

Action Logement Occitanie ambitionne de révolutionner la pratique du télétravail avec son futur réseau d'espaces de corpoworking. *P. 7*

7 pages d'annonces légales
Pages 12 à 18

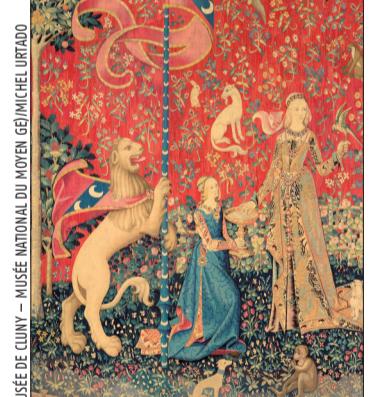
Stations de montagne, la nécessaire transition

Alors que se déroule à Glasgow, en Écosse, jusqu'au 12 novembre, une nouvelle conférence sur le changement climatique, dans nos chères Pyrénées, on sait peut-être mieux qu'ailleurs ce que ces deux mots recouvrent. Les hivers sans neige pourraient ainsi, dans les prochaines années, se succéder à un rythme plus soutenu, selon les différents scénarios d'augmentation des températures. C'est ce qu'indiquent en substance les équipes de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement qui viennent de publier de nouveaux travaux réalisés en partenariat le Centre d'études de la neige. Les perspectives d'enneigement dans le massif sont en effet de plus en plus fragiles, soulignent-elles, ce qui ne va pas sans poser la question du devenir des stations de sport d'hiver, contraintes de devoir, sans délai, adapter et diversifier leur offre touristique. *P. 3*



Conforel accélère son développement

Spécialiste des solutions d'aménagement sur mesure pour les professionnels de la santé, la restauration collective et commerciale et l'hôtellerie, la PME toulousaine Conforel a pris un nouveau départ avec l'arrivée, en 2019, à sa tête d'un nouveau trio d'associés, Mickaël Marsault, Clément Bouvier et Olivier Verissel. Leur ambition ? Asseoir plus solidement Conforel sur ses différents marchés, notamment les secteurs clés que sont les maisons de retraite et médicalisées et la restauration commerciale. *P. 6*



Un trésor
de Cluny
à Toulouse

La fameuse *Dame à la licorne* a pris ses quartiers d'hiver aux Abattoirs tandis qu'à Montauban, Mathias Énard est aux commandes de la 31^e édition de Lettres d'automne. *P. 23*

Votre engagement et notre savoir-faire
au service de nos emplois.

Rejoignez-nous !

Réseau
Entreprendre
OCCITANIE GARONNE



R — 28137 - 8807 - 1 €
3782813 501000





Hausse du CA en Occitanie

Selon le Baromètre Image PME du 2^e trimestre 2021, les PME des 13 départements occitans affichent une progression de CA de 23 % par rapport au 2^e trimestre 2020. Cependant si l'indice de CA cumulé révèle une hausse de 15,1 % par rapport au 1^{er} semestre 2020, la hausse de CA cumulé n'est seulement que de 0,1 % comparée au premier semestre de 2019. De fait, les entreprises du Tarn-et-Garonne et du Gard enregistrent les plus fortes hausses, respectivement +3,2 % et +3,6 %, suivies du Tarn, du Lot et de l'Ariège. Cependant, la croissance de celles des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault reste atone et les autres départements affichent, eux, un résultat négatif, soit notamment -0,5 % en Haute-Garonne. Les Hautes-Pyrénées accusent le plus fort recul avec -10,3 %.

... avec des disparités selon les secteurs

Selon ce même baromètre (publié par l'Ordre des experts-comptables), les secteurs de la construction (27,1 %), des travaux de maçonnerie (+26,1 %) et celui de l'entretien et réparation des véhicules automobiles légers (24,2 %) arrivent en tête des activités qui enregistrent la plus forte hausse de CA. Dans l'hébergement et la restauration, les CA des entreprises ont diminué de 19,7 % sur la période du 1^{er} au 2^e trimestre 2021 par rapport à 2019. Le secteur de la restauration traditionnelle est, quant à lui, celui qui a le plus pâti des effets de la crise soit -35,9 % en cumulé depuis le début de l'année, par rapport à 2020 et -65,4 % par rapport à 2019.

5577 entreprises accompagnées par Ad'Occ

En 2020, 5 577 entreprises ont bénéficié d'un service d'Ad'occ (Agence de développement économique de la Région Occitanie), dont 3185 en accompagnement individuel, soit 234 entreprises accompagnées pour 58 implantations. 2049 entreprises ont également été accompagnées pour booster leur croissance et 2 580 pour conquérir des marchés internationaux. Côté innovation, 973 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement. Enfin, Ad'Occ a accompagné 126 EPCI sur les 161 établissements publics de coopération intercommunale que compte l'Occitanie.

Mireille et Magali Aycaguer. Mère et fille ont ouvert une nouvelle boutique multimarques de robes de mariée en plein cœur de Toulouse.



Vive la mariée !

Tandis que la saison des mariages a été bouleversée en 2020 et 2021, une nouvelle boutique multimarques de robes de mariée a fait son entrée au cœur de la Ville rose, au début de l'automne, dans un paysage qui voit plutôt fleurir des créateurs indépendants. Aux manettes de l'Adresse Blanche, un duo mère fille, Mireille et Magali Aycaguer (photo), qui n'en est pas à sa première aventure entrepreneuriale. En effet, elles sont déjà à la tête d'une autre entreprise de distribution de robes de mariée pour des boutiques indépendantes, Just Married, créée en 1998, dont le siège a désormais rejoint les locaux de l'Adresse Blanche. « À l'échelle d'une TPE, cette complémentarité mère fille est un gage de succès », explique Magali Aycaguer.

Après un master en logistique, marketing et distribution, et un poste en tant que responsable qualité notamment chez Akka Technologies, Magali a rejoint l'entreprise familiale en tant que chargée d'affaires en vue d'élargir son périmètre d'action, aux côtés de Mireille, laquelle connaît toutes les ficelles du secteur de la robe de mariée depuis 25 ans. Cette dernière a, en effet, ouvert une première boutique à Pau avant de réorienter son activité vers le BtoB. Depuis, toutes deux avaient pour projet de rouvrir une surface de ventes avec un concept original.

C'est chose faite. « Malgré les effets de la pandémie qui perdurent, nous avons attendu le moment opportun. Il s'est présenté au sortir de la crise. En effet, en juin, deux boutiques de vente multimarques ont fermé, ce qui nous a laissé de la place. Nous avons ouvert la boutique sur les chapeaux de roues mais nous savions déjà ce que nous voulions, en plus d'avoir une visibilité et de l'expérience. Notre activité dans la distribution nous permet de connaître les tendances, le type de collections qui a le vent en poupe en France et de bénéficier d'un carnet d'adresses de professionnels qui proposent des robes de qualité », explique Magali Aycaguer, responsable de la boutique. De fait, les entrepreneuses ont adopté un concept de « boutique atelier, avec deux salons d'essayage intimes, concept souvent réservé à de grands créateurs. Nous voulons en faire profiter toutes les futures mariées. Notre vestiaire est privatisé pour chaque rendez-vous d'essayage. Nous accueillons les clientes comme à la maison. C'est un moment important dans la vie d'une femme. » La boutique dispose, pour l'heure, d'une quarantaine de robes à travers six collections et collabore avec près de dix marques reconnues notamment anglaises, américaines et australiennes. « Nous souhaitons étof-

fer la gamme pour proposer 120 robes en 2022 et 250 d'ici 2023. Nous avons à cœur de proposer des collections variées avec une politique de prix accessibles, le panier moyen s'établissant à 2000 €, afin de répondre à une large palette de besoins. Nous envisageons également d'intégrer d'autres créateurs afin de nous adapter à la clientèle toulousaine ». Autre point différentiant, les fondatrices proposent des tailles de 30 à 60 « sans supplément tarifaire pour les robes de très petites tailles et de grandes tailles. D'ailleurs, deux de nos créateurs confectionnent des robes spéciales pour ces dernières avec la même finesse, les mêmes détails, la même allure ».

La boutique a également recruté une conseillère en vente et un couturier pour réaliser des modifications ou personnaliser la tenue. Mireille et Magali Aycaguer souhaitent également surfer sur les tendances avec des accessoires et des tenues pour les demoiselles d'honneur. « Cette tendance nous vient des USA et s'inscrit de plus en plus en France. C'est important d'avoir des robes déclinables en plusieurs couleurs, une trentaine actuellement, avec des modèles différents ». Si les fondatrices tablent sur des prévisions encore pessimistes, l'année 2023 devrait être un bon cru avec un CA de 450 K€. J. L.

Ils bougent

JALIL BENABDILLAH, NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT D'AD'occ



Lors du conseil d'administration de l'agence de développement économique Ad'Occ qui s'est tenu le 27 octobre à Toulouse et Montpellier, Jalil Benabdillah, vice-président de la Région Occitanie délégué au développement économique, à l'innovation, à l'emploi et à la réindustrialisation a été désigné vice-président d'Ad'Occ.

MARION FELIX DEVIENT RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION TBS



Ancienne diplômée du Programme Grande École (promo 2009) de TBS, Marion Felix rejoint ainsi le groupe en qualité de responsable développement de la fondation TBS. Dotée d'un parcours en marketing, communication et RH des groupes tels que SEB et Savencia, elle s'est investie pendant une dizaine d'années dans des projets de transformation digitale, avant de renouer avec l'enseignement en vue de professionaliser les activités de la Fondation, développer les campagnes de bourses solidaires, mais aussi soutenir les projets entrepreneuriaux des étudiants, etc.

déci•deurs

COLLECTIVITÉS

Stations de sport d'hiver: vers une inéluctable transition

Environnement. Des chercheurs de l'Inrae et du centre d'études de la neige ont analysé les perspectives d'enneigement des Pyrénées pour les prochaines années. Leurs conclusions sont préoccupantes : les saisons défavorables vont se multiplier. Les stations, qui ont engagé des stratégies de diversification, doivent poursuivre leurs efforts mais aussi veiller à se démarquer.

Alors que se déroule à Glasgow un nouveau sommet sur le changement climatique, dans les Pyrénées, on mesure déjà très clairement les conséquences des évolutions à l'œuvre. « Les perspectives d'enneigement sont en effet de plus en plus fragiles et interrogent le devenir des stations de sport d'hiver qui en sont directement dépendantes », expliquent en effet des équipes de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), qui ont mené des travaux en partenariat avec le Centre d'études de la neige (CNRM, Météo-France/CNRS), lesquels sont parus récemment dans le Cahier régional d'Occitanie des changements climatiques. Les scientifiques ont ainsi modélisé les perspectives d'enneigement dans les Pyrénées pour le siècle à venir selon les scénarios d'émission de gaz à effet de serre (GES) utilisés par le Giec et, en parallèle, ont étudié la diversification touristique à l'œuvre dans les stations de montagne.

En synthèse, leurs résultats montrent que les pires conditions connues à l'exploitation des stations de sport d'hiver (une saison sur cinq actuellement) se produiront, à l'avenir, au moins toutes les deux à trois saisons dans le scénario le plus favorable et seront quasi-permanentes dans le scénario le plus défavorable. Concernant le secteur touristique, les travaux réalisés dans différents massifs (les Alpes, les Pyrénées et le Massif Central) montrent une tendance à l'uniformisation des activités et prestations, essentiellement tournées vers des activités de pleine nature. L'enjeu pour les territoires est désormais de bien évaluer les recompositions à l'œuvre en termes de bénéfices et impacts, notamment économiques.

UN FUTUR DÉFAVORABLE POUR L'ENNEIGEMENT DES STATIONS DE SKI DANS LES PYRÉNÉES

En s'appuyant sur les observations météorologiques dans les Pyrénées depuis 1958, en intégrant les pratiques de gestion de la neige des stations de ski (damage, production de neige complémentaire...) et en prenant en compte les scénarios d'évolution des émissions de gaz à effet de serre qu'utilise le Giec, les scientifiques ont modélisé l'évolution des



conditions d'enneigement entre 1960 et 2100 dans les Pyrénées. Ils ont envisagé trois scénarios contrastés : le premier qui suppose de fortes émissions de GES (RCP 8.5), le second qui suppose une stabilisation des émissions de GES à leur niveau actuel d'ici au milieu du siècle puis une diminution (RCP 4.5) et le troisième qui implique l'atteinte de la neutralité carbone planétaire d'ici le milieu du siècle environ (RCP 2.6). Pour leur analyse, ils définissent l'altitude de fiabilité d'enneigement qui est l'altitude à partir de laquelle l'enneigement (naturel ou avec production de neige additionnelle) est suffisamment abondant et fréquent pour permettre l'exploitation des stations de sport d'hiver.

« Dans tous les cas, les projections indiquent une dégradation des conditions d'enneigement, irréversible pour la première moitié du siècle au vu des scénarios considérés, expliquent-ils. Vers le milieu du siècle, la fiabilité de l'enneigement se situerait à partir de 2 300 m d'altitude sans production de neige et 1 800 m avec production ; dans le cas d'un scénario à forte émission de GES, ce n'est qu'à partir de 2 750 m que l'on pourrait s'attendre à un enneigement fiable. Cette baisse de fiabilité d'enneigement s'accompagne de l'augmentation de la fréquence des saisons les plus défavorables pour l'exploitation des stations de ski, jusqu'à atteindre 100 % dès 2080 dans le cas du scénario de fortes émissions de GES. Même pour le scénario d'atteinte de la neutralité carbone, le retour des saisons défavorables se stabiliseraient autour d'une saison toutes les deux à trois saisons. L'impact des émissions de GES sera déterminant pour la seconde moitié du XXI^e siècle et souligne l'arti-

culation indispensable entre adaptation et réduction de ces émissions pour toutes les activités humaines. Ces facteurs s'inscrivent et contribuent aux transitions territoriales et touristiques des stations de montagne pyrénéennes. »

VERS LA DIVERSIFICATION TOURISTIQUE DANS LES MASSIFS

Les travaux des chercheurs ont aussi porté sur les stratégies de diversification menées par les stations de sport d'hiver. « Dès les années 1980, les premières difficultés sont apparues pour les stations de sports d'hiver, liées aux hivers sans neige successifs, au tassement de la fréquentation touristique et à l'évolution de la demande touristique, conduisant à la fin de l'expansion des stations au profit de la période de gestion des stations existantes, constatent-ils. Dans ce contexte d'incertitudes, la diversification touristique s'est affirmée dès les années 2000 comme une stratégie visant à moins dépendre du ski ainsi qu'à répondre aux nouvelles attentes des touristes ». Les chercheurs ont étudié les processus de diversification touristique à l'œuvre dans le massif des Alpes et dans le Massif Central, et mis en perspective leurs travaux avec les dynamiques présentes en Occitanie.

Avec un recul de plusieurs années, ils ont pu observer que la diversification touristique dans les massifs repose essentiellement sur des activités et prestations assez similaires. « Les activités de pleine nature (randonnées pédestres ou à vélo par exemple) constituent les principales activités développées, détaillent-ils. La diversification peut nécessiter la création d'équipements et d'infrastructures, à l'image des musées ou des centres aquatiques, qui

spective de durabilité. »

Dans le contexte actuel de changement climatique, la diversification des activités constitue une piste d'adaptation explorée par les stations de montagne, aux côtés de la fiabilisation de l'exploitation des domaines skiables. « Ces stratégies d'adaptation, souvent présentes conjointement dans les stations, témoignent de processus de transition en cours. Ces derniers dépassent le cadre du secteur touristique (relocalisation d'activités agricoles et artisanales, évolution des modes de vie et mobilités...), et impliquent un système d'acteurs variés et pouvant porter des visions différentes. L'enjeu pour les territoires de montagne est désormais d'amener les acteurs à travailler collectivement sur l'identification et la mise en œuvre de la trajectoire envisagée pour le territoire. Dans ce cadre, la recherche et son expertise peuvent contribuer à une lecture des processus de transition touristique et territoriale en stations et à un accompagnement des acteurs territoriaux », concluent-ils.

Une nouvelle présidente à la tête de la Compagnie des Pyrénées

La présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, a été élue le 28 octobre par le conseil d'administration de la Compagnie des Pyrénées à la présidence de cette structure interrégionale dédiée à l'accompagnement stratégique et financier des stations de montagne. Elle réunit, de fait, les deux Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, les Départements des Pyrénées-Atlantiques, des Hautes-Pyrénées, de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales ainsi que la Banque des Territoires. « Notre vision est claire pour l'avenir des Pyrénées : collectivement, nous poursuivrons le travail engagé pour faire entrer les Pyrénées dans le tourisme du XXI^e siècle, un tourisme plus durable, plus innovant et plus solidaire. Un tourisme qui tient compte des enjeux liés au changement climatique ainsi que des nouvelles aspirations des touristes et usagers de la montagne. La crise sanitaire que nous traversons, et son impact économique et social particulièrement fort pour nos stations, nous obligent à travailler sans relâche pour poursuivre cette transformation. Il s'agit aussi de préserver les emplois et la dynamique économique de ces territoires. Pour relever ces nombreux défis, il convient d'anticiper. C'est la démarche que j'ai souhaité engager en Occitanie au travers de notre Pacte vert et de son volet touristique. Avec la Compagnie des Pyrénées, nous pouvons répondre de manière ciblée et opérationnelle aux besoins d'investissement des stations principalement en matière de diversification des activités ou encore pour conforter l'offre de logements et hôtelière. Elle a par ailleurs vocation à intervenir de manière complémentaire avec l'Agence des Pyrénées que nous venons de créer et qui joue un rôle d'accélérateur de projets sur l'ensemble de la chaîne. Nous avons la vision, les moyens et désormais les outils pour accompagner les stations et les territoires de montagne dans cette transformation », a notamment souligné Carole Delga à l'occasion de son élection à la présidence de la Compagnie des Pyrénées.

Artisanat. Olivia Bertrand et Paul de Latour aiment se définir comme des paysans et des artisans. Ils ont recréé depuis l'Ariège une filière de valorisation de la laine de moutons. C'est tout un écosystème qui s'est mis en place. Un véritable engagement pour la planète et un sérieux coup de projecteur sur un savoir-faire et des métiers parfois oubliés. Les petites mains des membres de la Scop brassent chaque année 14 tonnes de laine.

Laines Paysannes en Ariège : des néo-lainiers ambitieux

« La laine a une mission transversale », aime expliquer Olivia Bertrand, très fière d'être impliquée à 100 % dans ce réseau de la laine ariégeoise qui redonne des couleurs à toute la filière en France.

Installée à Saverdun, la Scop Laines Paysannes est née en 2016 sous le statut d'association. Olivia Bertrand s'est passionnée pour cette matière grâce au tissage, elle a appris cette technique en Amérique centrale lors d'un voyage d'études. De retour en Ariège, elle ouvre un petit atelier de tissage et travaille sur le projet de reprise de la filature de Niaux. Puis, Olivia Bertrand rencontre Paul de Latour, éleveur de moutons à Saverdun. Il était en agriculture bio et en vente directe pour les agneaux. Il réfléchissait beaucoup à la question de la valorisation de la laine. « J'avais une approche matière et Paul avait la vision d'un troupeau. En 2015, nous



DR
Olivia Bertrand et Paul de Latour à la tête des Laines Paysannes.

avons mis en place, pour la première fois, un chantier de tonte sur la ferme avec des bénévoles pour trier la laine et tester les premières ventes de fils à tricoter ». Très vite l'association devient une Scop, elle compte aujourd'hui une équipe de neuf personnes.

STRUCTURER UNE FILIÈRE

Olivia Bertrand insiste sur l'aspect transversal du travail de la laine : « Tous les membres

de l'équipe se déplacent sur le terrain pour trier la laine. Au fur et à mesure de la tonte, la toison est disposée sur une table de tri. On complète le travail du tondeur. C'est un vrai savoir-faire », détaille la jeune femme.

Laines Paysannes a tissé des partenariats avec une vingtaine de fermes de la région, la plus grosse activité se situe entre février et juin avec un pic au mois d'avril.



Laines Paysannes nettoie chaque année près de 14 tonnes de laine.

Brebis rouge du Roussillon, brebis tarasconnaises... Laines Paysannes met en valeur la laine de sept races différentes. Chacune a sa particularité, certains fils conviennent mieux aux pulls, d'autres aux tissages de tapis par exemple.

« On affiche fièrement une laine triée, récoltée et filée, en Occitanie, explique Olivia Bertrand, à Dreuilhe, à la filature de Niaux ou à celle du Parc à

Brassac, dans le Tarn. On structure une filière de transformation à 350 kilomètres maximum de chez nous. »

Pour un kilo de laine récupérée, on obtient 500 gammes de laine utilisable. Laines Paysannes nettoie chaque année en moyenne 14 tonnes de laine.

UNE DÉMARCHE PURISTE ET ÉCORESPONSABLE

La laine est une matière pre-

mière peu valorisée. Son cours varie énormément sur les marchés mondiaux. « On l'achète un euro TTC le kilo chez un éleveur, tandis qu'un négociant n'y mettra que cinq centimes », explique Olivia Bertrand. Il va ensuite l'envoyer au bout du monde pour la tisser et faire revenir les pelotes en Europe. « Personne ne s'y retrouve, surtout pas la planète. »

Donner du sens, assurer une traçabilité des produits finis, créer de l'emploi, valoriser les producteurs... La démarche séduit des consommateurs en recherche de produits éthiques.

Le métier intéresse, les demandes de stage et de reconversion affluent ces dernières années. On dirait bien qu'Olivia Bertrand et Paul de Latour ont répondu à la question : comment faire d'une matière ancestrale une filière d'avenir ?

DORISSE PRADAL
www.laines-paysannes.fr

Actualités

UNE 17^e ÉDITION DU SALON DE L'ENTREPRISE ENTIÈREMENT DIGITALE

Le rendez-vous régional consacré à la création, au financement, au développement, à la transmission-reprise d'entreprises et à la franchise, se tiendra le 18 novembre en format 100 % digital. Chacune des quatre thématiques phares de l'événement sera ainsi présentée via un hall d'exposition virtuel : création et reprise d'entreprises, accompagnement, franchise : soutien, aides, subventions, idées, étude de marché, statuts, formalités, offres, mise en relation, management, RH, e-commerce, protection sociale, assurances ; services aux entreprises, bien-être et santé au travail : marketing, réseaux, site internet, implantation, produits, services, coaching, réglementation ; financement : business plan, trésorerie, financement ; innovation : projets innovants, produits innovants. Des rendez-vous d'affaires peuvent également être programmés. Inscription sur le site www.sempy.com.

WISEED FRANCHIT LE CAP DES 300 M€ COLLECTÉS

La plateforme, qui figure parmi les leaders dans l'investissement digital, annonce avoir franchi le seuil des 300 M€ investis dans des projets de crowdfunding, via sa plateforme, depuis son lancement en 2008. En douze ans, 21 000 investisseurs particuliers inscrits sur la plateforme ont souscrit au financement de 697 projets proposés par WiSEED et sélectionnés par la communauté. 94 M€ ont été collectés au profit d'entreprises des secteurs de l'environnement, de l'énergie, de la santé et de l'alimentation. Créé en 2014, WiSEED Immobilier a levé, pour sa part, 214 M€ et participé au financement de 518 projets.



Comptabilité publique. Les bilans du PETR du Pays Midi Quercy, en Tarn-et-Garonne, ont été passés au crible par la Chambre régionale des comptes.

La CRC au chevet du PETR du Pays Midi-Quercy

La chambre régionale des comptes, qui a procédé au contrôle des comptes et de la gestion du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Midi Quercy, en Tarn-et-Garonne, à la fois pour les exercices 2014 et les suivants, formule un certain nombre d'observations qui devraient conduire la collectivité à prendre des mesures d'adaptation.

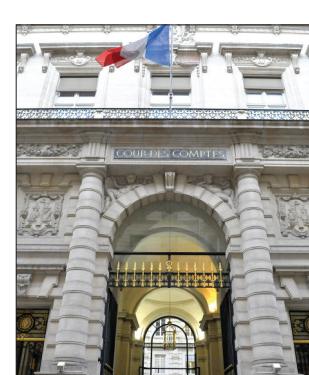
UN PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION COHÉRENT ET RECONNUS

Le PETR, dont le siège est situé à Nègrepelisse, rassemble les communautés de communes du Quercy Caussadais, du Quercy Rouergue et gorges de l'Aveyron, ainsi que du Quercy vert-Aveyron. Son périmètre permet une gestion intégrée de l'aménagement du territoire (ScoT), des financements régionaux (contrat territorial Occitanie) et européens (Leader) sur les territoires situés à l'est de Montauban, estime la CRC. Il dispose d'un poids institutionnel non négligeable vis-

à-vis des financeurs publics contribuant à créer un effet levier, notamment pour des projets touristiques et écologiques (actions en faveur de l'organisation et de la qualification de l'offre touristique, ou encore rénovation thermique et accessibilité des bâtiments publics). Il a ainsi concouru à la mobilisation de 25 M€ d'aides représentant 45 % du montant des projets réalisés jusqu'à présent, soit 187 projets pour un montant global de 56,2 M€.

DES INDICATEURS DE SUIVI ET UNE CONVENTION TERRITORIALE À METTRE EN ŒUVRE

Le projet de territoire adopté pour la période 2016-2020 n'est pas doté d'objectifs quantifiables. La chambre recommande d'en intégrer lors de son renouvellement en 2021 et de les accompagner d'indicateurs de suivi afin d'apprécier l'efficacité des interventions. En outre, pour décliner le projet de territoire, la chambre préconise qu'une convention soit signée entre les établissements publics



La Cour des Comptes.

de coopération intercommunale (EPCI) membres afin de définir une stratégie de développement partagé.

UNE SITUATION FINANCIÈRE À SURVEILLER

L'effet ciseaux entre l'évolution des dépenses et des recettes, qui dégrade la situation financière de l'établissement, doit être corrigé. Cette fragilité justifie un nouvel ajustement du montant des cotisations des EPCI membres qui représente un tiers des ressources du PETR, précise éga-

lement la CRC.

UNE GESTION DES RH ET UNE FONCTION ACHAT À AMÉLIORER

L'établissement doit veiller à justifier précisément le recrutement des contractuels, intégrer la prime de fin d'année dans son régime indemnitaire et formaliser par délibération l'organisation du temps de travail, ajoute-t-elle. S'agissant de la commande publique, le PETR doit respecter les procédures de publicité et de mise en concurrence lorsque le montant des marchés excède les seuils réglementaires.

Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du pays Midi-Quercy, créé le 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la loi Maptam, a succédé au syndicat mixte du même nom. Un PETR est un établissement public ayant pour objet de participer au développement économique, culturel et social de son périmètre. Il élabore un projet de territoire pour le compte des EPCI qui le composent.

Le PETR du pays Midi-Quercy

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Soutenir
400 équipements
publics par an,
**c'est bâtir le
vivre-ensemble**



Maison des aînés de Saubens

Premier partenaire de proximité des communes et des intercommunalités, le Conseil départemental mobilise ses ressources et ses moyens pour garantir un **développement équilibré** du département et assurer la **solidarité** à l'égard de tous les territoires, qu'ils soient urbains, périurbains, ruraux ou de montagne.

Avec son programme de financement pour les crèches, les écoles, les salles des fêtes, les structures sportives ou encore culturelles, le Conseil départemental accompagne les projets des communes et des intercommunalités.

Chaque année, **400 équipements publics** répondant aux besoins des habitants et des territoires sont ainsi financés, au service du **mieux vivre ensemble**.



Toutes les actions sur haute-garonne.fr



**Agir
avec vous !**

RCS Toulouse B 387 987 811
Crédits photos : © Aurélien Ferreira - Stock

Aménagement. La PME toulousaine, Conforel, souhaite renforcer sa présence en France avec l'ouverture de trois nouvelles agences et vise tout particulièrement l'aménagement des maisons de retraite et médicalisées.

Les nouvelles cartes de Conforel

Le changement de braquet en 2019 de Conforel, spécialiste en solutions d'aménagement sur mesure pour les professionnels de la santé (cliniques, Ehpad, foyers médicalisés), de la restauration collective (Crous, Lycée, etc.) et commerciale, et de l'hôtellerie et résidences, a donné un nouveau souffle à cette PME toulousaine implantée sur le marché depuis 33 ans, et en perte de vitesse.

La nouvelle vision insufflée par la direction tricéphale, soit trois repreneurs aux profils complémentaires, Mickaël Marsault, ancien responsable commercial et développement d'enseignes connues, Clément Bouvier, chef d'entreprise dans le second œuvre et Olivier Verissel, responsable grands comptes pendant 20 ans, a ainsi permis de tenir le cap pendant la Covid. Si avant la crise, la société a généré 3 M€ de chiffre d'affaires, elle vise les 4 M€ cette année. « En 2020, nous avons réalisé 2,4 M€. Depuis, nous sommes en croissance. L'avenir nous dira s'il s'agit d'une croissance organique ou d'un rattrapage dû aux effets de la crise », précise Mickaël Marsault, président de Conforel et actionnaire majoritaire.

Même si la société a forcément

un peu pâti de la Covid, elle affiche de belles ambitions et pour cause, la pandémie a rebattu les cartes et bouleversé les marchés. « Le secteur de la restauration collective, avec des groupes comme Sodexo, est en recherche d'un nouveau modèle économique, tout comme la restauration commerciale, en pleine évolution. Elle a connu des bouleversements mais reste dynamique grâce aux franchises. Le marché des Ehpad, lui aussi, évolue et nous avons à cœur de consolider notre présence sur des secteurs clés comme l'aménagement de maisons de retraite et médicalisées en relevant le défi de concilier les codes de l'habitat et les normes sanitaires désormais en vigueur. Le marché des Ehpad représente près de 16 000 établissements à l'échelle nationale, et la moitié nous a au moins demandé un devis depuis notre création. C'est aujourd'hui notre cheval de bataille », souligne le président qui voit même plus loin : « Nous souhaitons amener la notion d'habitat au sein de la maison de retraite. C'est incongru, désuet et inefficace de réaliser 80 chambres sur le même modèle. Nous envisageons ainsi d'accompagner notamment les établissements privés dans ce sens et d'intervenir plus en amont, aux côtés des



Clément Bouvier, Olivier Verissel et Mickaël Marsault ont racheté la PME Conforel en 2019.

architectes afin d'apporter une plus-value, par exemple sur la circulation des pièces, le volume nécessaire, etc. »

DE NOUVELLES AGENCES EN VUE

Si le marché des « seniors », représente, pour l'heure, 40 % de l'activité globale de Conforel, -30 % pour la restauration collective et idem pour le secteur commercial -, cette répartition s'apprête à changer, avec une part de 50 % pour la santé, 35 % pour le secteur commercial et 15 % pour la restauration collective.

L'entreprise, qui réalise 340 chantiers par an dans l'Hexa-

gone, souhaite avant tout asseoir sa notoriété en France, avec déjà une présence diffuse, hormis le quart Nord-Est. « Nous travaillons sur prescription d'architectes et nous avons beaucoup à faire en France, confirme Mickaël Marsault, avant d'aller à l'étranger, d'autant que chaque pays a ses codes. L'objectif est donc de renforcer notre présence sur les territoires où nous sommes déjà bien implantés. C'est le cas en Bretagne, où le marché des « seniors » progresse plus rapidement et de manière différente. Il existe notamment une effervescence autour des établissements de retraite, tandis que

dans le Sud, la demande est en recul ». De fait, le développement externe fait partie des axes stratégiques de Conforel qui prévoit l'ouverture d'une agence sur le bassin breton d'ici la fin de l'année « afin d'offrir de la proximité aux clients et d'expliquer sur le terrain, l'étendue de nos savoir-faire », une autre dans la foulée en Ile-de-France en vue de la refonte des sites pour les JO et de la présence d'acteurs nationaux, et enfin en Rhône-Alpes en 2023. Une vague de recrutements accompagnera la croissance de l'entreprise, qui vise 8 M€ à l'horizon de trois ans, soit quatre collaborateurs supplémentaires pour chaque nouveau site. Forte actuellement de 12 salariés à Toulouse, l'entreprise, qui dispose de deux plateformes logistiques (Toulouse et Paris), collabore avec près de 250 usines en Europe, dont principalement en Italie, en Espagne et au Portugal qui représentent 80 % de son approvisionnement. « En tant qu'assemblier plus que marchand de mobilier, notre force est de proposer sur mesure. Pour une table, les pieds proviennent par exemple d'Italie, le plateau de France et les chaises du Portugal. En général, les revêtements techniques viennent d'Angleterre. Nous gardons également l'œil sur certains fabricants français bien

que les prix soient élevés, pour répondre au cahier des charges des marchés publics qui demandent des produits « made in France ».

DÉMARCHE RSE

En marge, depuis son rachat, l'entreprise s'inscrit également dans une démarche RSE et espère porter à 50 % la part de mobilier issus de filières responsables d'ici trois ans (issus du recyclage, recyclé ou les deux). Elle ambitionne également de simplifier la reprise ou le recyclage des déchets. « Notre bureau d'études épingle les normes européennes et les labels », précise-t-il. De plus, pour contrer une forte concurrence sur la toile qui a explosé pendant la crise, les trois repreneurs ont lancé, en décembre 2020, un site marchand indépendant de Conforel, occhiolino-design.com, destiné aux mobilier et à la décoration pour les particuliers. « Cette aventure d'apprentissage collaboratif nous permet de mettre en valeur le travail de sourcing des produits et de nous moderniser en vue éventuellement de lancer un site e-commerce pour Conforel. Nous sommes en mode acculturation sur le métier de l'e-shop », conclut Mickaël Marsault.

JENNIFER LEGERON

Actualités

L'ENSEIGNE BÉBÉ 9 OUVRE SON 1^{ER} MAGASIN EN HAUTE-GARONNE

Spécialiste de l'univers de bébé depuis 1965, Bébé 9 part à la conquête de nouveaux territoires. Le second réseau français de puériculture vient d'ouvrir son 91^e magasin à Portet-sur-Garonne. Ce nouveau magasin d'une surface de 558 m² compte plus de 6 000 références. À l'occasion de l'ouverture, l'enseigne bordelaise a remis deux chèques de 500 € à deux associations locales : les Restos Bébés du Cœur et le Secours Populaire. Avec un réseau actuel de 91 magasins en France métropolitaine et dans les DROM-COM, l'enseigne réunit au total 700 collaborateurs en magasins et en centrale.

NAVBLUE SIGNE UN CONTRAT AVEC FINAVIA ET UN PARTENARIAT AVEC L'ENAC

Navblue, filiale d'Airbus dédiée aux solutions pour les opérations de vol et la gestion du trafic aérien basée à Toulouse, vient de signer un contrat avec Finavia portant sur sa solution RunwaySense. Le



Six aéroports finlandais utiliseront la solution développée par Navblue.

Finlandais devient ainsi le premier exploitant aéroportuaire à utiliser la plateforme web collaborative développée par Navblue destinée à évaluer en temps réel l'état de la piste. RunwaySense est une solution unique qui assiste les aéroports dans l'évaluation et la transmission de l'état de piste en fournissant une mesure objective du « braking action » (freinage). Cela permet aux opérateurs aéroportuaires d'optimiser les actions de maintenance et d'entretien de la piste particulièrement sur les pistes sujettes à l'enneigement, ceci tout en minimisant l'impact sur le trafic. Six des 20 aéroports gérés par Finavia bénéficieront désormais du service RunwaySense. Navblue vient également de renforcer sa coopération avec

l'École nationale de l'aviation civile (Enac) à travers la signature, en octobre, d'un accord de partenariat, lequel a pour objectif de développer conjointement des solutions innovantes dans le secteur des opérations et services pour le transport aérien.

HITECHSOFTWARE LANCE CLICKYGO, L'APPLI D'AUTOPARTAGE DES PROFESSIONNELS

La société d'édition de logiciels multi-sites, multi-sociétés, dédiées à la gestion de la location, au négoce et à la gestion de parc de véhicules et va lancer en exclusivité son application clickygo sur le salon Solutrans qui aura lieu du 16 au 20 novembre prochains à Lyon. Alors que le marché de la location de véhicules est en

plein essor, boosté par un changement de mode de consommation et une volonté environnementale, le groupe a donc à cœur d'accompagner ses clients dans cette transition. À travers cet outil d'autopartage clickygo, les loueurs et gestionnaires de flottes peuvent ainsi mettre à disposition de leurs clients leurs véhicules 24 heures sur 24 et sept jours sur sept et accéder à un suivi total de leur flotte. « Hitechsoftware s'est positionné en premier sur les API permettant la connexion d'un site internet avec un logiciel de gestion. Aujourd'hui, l'activité de location automobile va connaître une évolution similaire avec les véhicules connectés », explique Philippe Passade, dirigeant d'Hitechsoftware. L'entreprise, créée en 1986 par son actuel président Philippe Passade, entend ainsi déployer clickygo à travers son réseau de clients, et notamment sur un site pilote dès ce mois de novembre et prévoit l'intégration de son nouvel outil chez une vingtaine d'enseignes en 2022.

Occitanie Habitat réunit 40 000 logements locatifs sociaux sur le territoire
Promologis, Béziers

Méditerranée Habitat, Sète Thau Habitat et Maisons Claires entrent dans une dynamique commune au sein d'une nouvelle société anonyme de coordination (SAC), baptisée Occitanie Habitat. Cette dernière s'inscrit dans une logique de complémentarité qui, tout en préservant l'autonomie de chaque organisme, mettra en commun l'ensemble de leurs expertises, au bénéfice des territoires et de leurs habitants : construction de logements, gestion et rénovation du patrimoine locatif, rénovation urbaine, aménagement durable, accession sociale à la propriété, etc. Le nouvel ensemble, qui associe ainsi Maisons Claires (1 000 logements), filiale de Promologis, devient le plus important groupement d'habitat social sur le territoire régional. Occitanie Habitat réunit, en effet, près de 40 000 logements locatifs, implantés dans plus de 275 communes, soit environ 14 % du parc en région. Près d'un logement social sur sept du territoire de la grande région occitane est désormais affilié à Occitanie Habitat, qui loge plus de 92 000 personnes.

en bref

Télétravail. À l'occasion de sa convention régionale annuelle, Action Logement Occitanie a annoncé la création d'un réseau d'espaces de corpoworking. Explications de Michaël Pinault, membre du comité régional d'Action Logement Occitanie.

Le corpoworking, pour qui ?

Qu'est-ce qui distingue le corpoworking d'un espace de coworking ?

Ce sont deux concepts différents même si le corpoworking est une forme d'espace de travail partagé. C'est un tiers lieu qui va regrouper le salarié et son entreprise, dans le sens où celle-ci est réellement partie prenante du projet. Le concept a été développé en région par Action Logement, organisme géré par les partenaires sociaux, ce qui permet d'envisager la question du télétravail dans le cadre du dialogue social, avec d'un côté les attentes et les contraintes des entreprises et de l'autre celles des salariés.

Nous avons une démarche disruptive, l'idée étant de rapprocher le lieu de travail du lieu d'habitation du salarié et non l'inverse. Sur cette base, nous avons imaginé ces lieux de corpoworking : des espaces de télétravail coconstruits avec les entreprises concernées et leurs salariés, des lieux positionnés en périphérie, aux quatre points cardinaux de la métropole. Aujourd'hui, Toulouse nous sert de laboratoire mais nous espérons essaimer le concept sur l'ensemble du territoire.

Comment se fait le choix des lieux d'implantation ?

Nous nous sommes entourés de partenaires, notamment de grandes entreprises intéressées

par la démarche et nous étudions les flux, à savoir 57 000 trajets domicile-travail. Cela va nous permettre de positionner les futurs espaces de télétravail, l'objectif étant que le collaborateur puisse y travailler deux ou trois jours par semaine.

A quels enjeux entendez-vous ainsi répondre ?

Au-delà de l'enjeu environnemental – puisque cela permet de limiter les déplacements pendulaires et de diminuer l'empreinte carbone des salariés, nous souhaitons désengorger les flux des métropoles.

Alors que le concept est né un an avant la Covid, nous constatons par ailleurs, qu'il répond à un réel besoin. Face au développement massif du télétravail, on se rend en effet bien compte qu'il n'est pas socialement juste de faire reposer le cadre de travail sur les épaules des télétravailleurs. Le concept répond ainsi à une demande des entreprises qui, même si elles constatent que les salariés apprécient de ne pas avoir à se déplacer sur leur lieu de travail, se posent la question du maintien du lien social ainsi que du lien avec l'entreprise, qui pendant la crise s'est également dissipé.

Comment avez-vous procédé ?

Pendant un an, nous avons

réfléchi et mené des groupes de travail avec des salariés et des directions d'entreprise afin d'imaginer le meilleur cahier des charges en vue de labelliser ces espaces de corpoworking. Les entreprises formulent en effet un certain nombre d'exigences : en matière de cadre de travail, de sécurité informatique, d'offre de services, etc. Sur la base de ce cahier des charges, nous allons ainsi pouvoir labelliser des espaces dans lesquels les entreprises pourront réserver des postes de travail. Ensuite, tout dépendra des négociations entre salariés et entreprises, l'idée étant d'intégrer cette offre de corpoworking dans les accords de télétravail.

Ce réseau de lieux de corpoworking va ainsi mobiliser, au-delà d'Action Logement, les collectivités, notamment la Région, qui réfléchit à la manière dont peuvent être redéployés les flux autour de la métropole, mais aussi d'autres partenaires, notamment les structures qui vont animer ces espaces. Nous n'avons pas en effet vocation à les gérer nous-mêmes.

Defait, comment vas-tu articuler l'offre ?

Il faut imaginer un espace d'au moins 1 000 à 1 500 m² offrant une centaine de postes de travail, ainsi que des services, sachant que 30 % des pos-

tes pourront être réservés à des indépendants, des professionnels libéraux, etc. afin de garantir l'équilibre économique de l'affaire

Ensuite, c'est au marché de réagir, qu'il s'agisse d'entreprises spécialisées dans la gestion de ce type d'espaces, de promoteurs, d'investisseurs ou de collectivités qui y voient également la possibilité de redynamiser leur territoire.

Nous réfléchissons également à l'opportunité de fonder une foncière pour assurer le portage de projets de création d'espace de corpoworking.

Quand prévoyez-vous d'ouvrir un premier démonstrateur ?

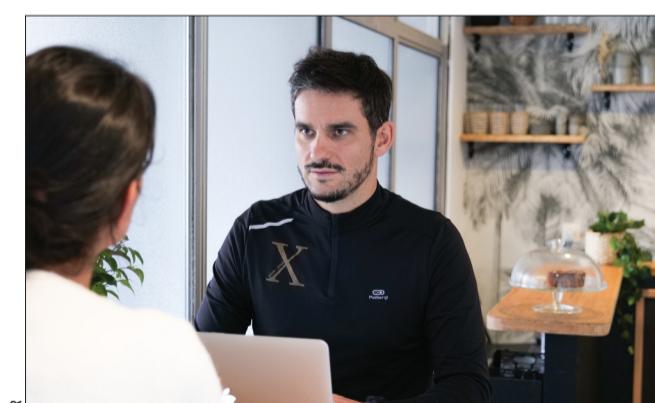
En amont, nous sommes en train de réaliser un travail d'observation avec deux partenaires, Milan Presse et Continental. Nous étudions la manière dont s'effectue le télétravail dans ces entreprises ainsi que les besoins des salariés pour ensuite modéliser ces pratiques et les calquer sur les futurs espaces de corpoworking. Nous avons ainsi un premier projet à Gimont qui va permettre de redynamiser le tissu local. Il devrait être opérationnel en 2022. En tout, nous prévoyons de créer quatre à cinq espaces sur la métropole.

PROPOS REÇUEILLIS PAR AGNÈS BERGON

Bien-être. Jean-Baptiste Meurin ouvre un deuxième local en hypercentre.

JBM Sports élargit son offre

À près les Minimes, c'est en plein centre-ville, que Jean-Baptiste Meurin vient d'ouvrir une seconde « boutique gym » avec vue imprenable sur le musée des Augustins. À 38 ans, l'ancien sportif de haut niveau – après avoir été formé au Stade Toulousain, il a porté les couleurs du Racing Métro 92, du Castres Olympique et du TO XIII – a pleinement réussi sa reconversion. Titulaire d'un brevet d'état d'éducateur sportif du Creps et d'un diplôme de coach sportif – préparateur physique, le rugbyman, qui a raccroché les crampons dans le courant des années 2000, il a embrayé en effet sur une carrière de personnel trainer et pratiqué le coaching à domicile. Avec une philosophie : « Je ne souhaitais pas avoir un seul type de clientèle, mais au contraire accompagner des profils très variés – sportifs, enfants, seniors, personnes sédentaires ou présentant des pathologies ou des



contraintes liées à un handicap, etc. – et proposer un suivi personnalisé. Selon moi, tout le monde a droit à un coach sportif, peu importe ses objectifs ». Nourri de cette expérience très diverse, Jean-Baptiste Meurin a ouvert en 2016 un premier studio aux Minimes sous l'enseigne JBM Sports. Une envie chevillée au corps : « j'ai toujours rêvé de créer une marque, détaille-t-il. Je voulais en effet créer quelque chose de différent qui

réflète mon idée du métier de préparateur physique ». Pour asseoir ses ambitions, Jean-Baptiste Meurin s'est formé et a voyagé dans de nombreux pays pour au final « concocter son propre concept ». Cette première adresse lui permet en effet de développer du team training : « du coaching semi-personnalisé, ouvert à tout public », précise-t-il. Ludiques et adaptés, ces cours en petits groupes de huit à dix personnes, axés sur le

bien-être, le cardio ou le renforcement musculaire, séduisent tant et plus. Au point que la jauge maximum est rapidement atteinte, contraignant Jean-Baptiste Meurin à envisager il y a deux ans l'ouverture d'une deuxième salle, un projet retardé par la Covid. Ouverte depuis septembre, cette nouvelle boutique gym rencontre déjà un beau succès avec, déjà, une cinquantaine d'inscrits, contre près de 250 aux Minimes. Le confinement n'a pas eu que des effets négatifs : pour pouvoir continuer à accompagner ses clients, Jean-Baptiste Meurin a lancé très rapidement des cours en ligne. Ils viennent aujourd'hui compléter la palette d'activités offerte par JBM Sports, en plus du suivi à domicile ou en studio, du coaching en entreprise et de l'événementiel. Forte désormais de neuf collaborateurs, la PME voit son chiffre d'affaires progresser de 15 à 20 % par an depuis sa création. A. B.



initiative

L'avion vert: greenwashing ou avenir de la filière aéronautique ?

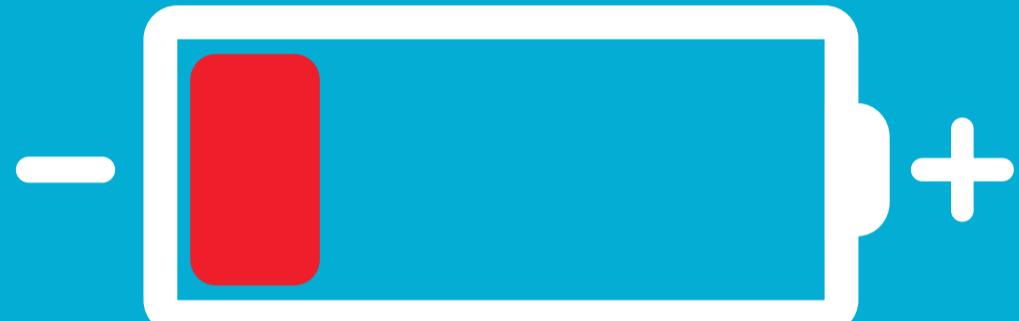
Le Conseil de développement de Toulouse Métropole (Codev) organise le 23 novembre à 18 heures sur le Campus de l'Isae-Supaero un débat sur l'aviation verte. Il sera introduit par les auteurs du « référentiel Aviation et Climat » de l'Isae-Supaero. Année après année, le dérèglement climatique devient de plus en plus palpable et concret pour nos concitoyens. La nécessité croissante de réduire nos émissions de CO₂, à laquelle s'ajoutent les problèmes de disponibilité des hydrocarbures rappelés par les hausses récentes sur les prix de l'énergie, amène tous les secteurs d'activité à questionner leur modèle et à devoir diminuer leur empreinte carbone. Suite au flygskam, cette « honte de prendre l'avion » venue de Scandinavie, le transport aérien a ainsi fait l'objet ces dernières années d'un débat clivé, entre partisans d'une diminution du trafic et défenseurs de la liberté de voler, misant sur les innovations technologiques. L'expression « avion vert » est ainsi devenue un symbole de foi en l'avenir pour certains et de greenwashing pour d'autres, sans que les bases de ce débat ne soient clairement posées. Or, l'objectif du « référentiel Aviation et Climat » de l'Isae-Supaero est justement de fournir à chacun les éléments nécessaires à la construction d'opinions éclairées sur ce débat. Quelle est réellement l'empreinte climatique de l'aviation ? Quelles sont les marges de manœuvre technologiques et à quel terme seront-elles potentiellement viables industriellement et économiquement ? Est-il possible de décarboner le transport aérien sans ralentir la croissance du trafic ? Et pour finir, quels seraient les impacts de ce verdissement sur le tissu économique de l'agglomération toulousaine ? Autant de questions qui seront abordées lors de ce débat organisé par le Codev.

L'ISAE-SUPAERO DÉVOILE SON RÉFÉRENTIEL « AVIATION ET CLIMAT »

À quelques semaines de la COP 26 qui se tient à Glasgow, l'Isae-Supaero a ainsi dévoilé son référentiel « Aviation et Climat ». Ce document de référence synthétise les dernières publications scientifiques internationales et fournit les éléments nécessaires à la compréhension des enjeux de la décarbonation du transport aérien. Le rapport est composé de trois parties. La première présente l'impact de l'aviation sur le climat, ses effets CO₂ et non-CO₂, tandis que la deuxième aborde les leviers technologiques pour le réduire. Enfin, des scénarios de transition pour le secteur aérien sont proposés dans la dernière partie. Le référentiel permet de mettre en avant plusieurs conclusions. Il révèle notamment que la formation de nuages par les traînées de condensation des avions a actuellement un effet plus important sur le réchauffement que leurs émissions de CO₂. Il semble cependant possible de réduire drastiquement ces traînées de condensation en modifiant les trajectoires d'une faible part des vols : ce sujet, encore peu étudié, doit être approfondi au plus vite. S'agissant des émissions de CO₂, il existe des solutions techniques pour les réduire très fortement en améliorant encore l'efficacité énergétique des avions et en passant à des carburants bas-carbone, mais il faudra plusieurs décennies pour développer, industrialiser et déployer ces solutions à l'ensemble de la flotte. En fonction des scénarios envisageables entre aujourd'hui et 2050, le rapport met en évidence la relation qui existe entre le niveau de trafic aérien des prochaines décennies et la part du budget carbone mondial allouée à l'aviation. Places limitées sur inscription à codev@toulouse-metropole.fr. Possibilité de suivre les échanges en visioconférence.



RÉSERVES FAIBLES



DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT !

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

TROUVEZ LA COLLECTE
LA PLUS PROCHE
DE CHEZ VOUS



dondesang.sante.fr

0 800 972 100

Service & appel
gratuits

Opinions

PAR JEAN-LOUIS CHAUZY, président d'Eurosud Team, président du Ceser

LGV Bordeaux Toulouse: « L'écologie nombriliste du maire de Bordeaux enclave nos territoires »

Alors que le moment est venu de réunir le tour de table des collectivités pour le financement de la LGV Bordeaux-Toulouse, le Sud-Ouest fait face à une véritable cacophonie sur fond de postures politiciennes. Comme si nous pouvions nous le permettre! Nous qui sommes les derniers territoires français à ne pas disposer de la grande vitesse ferroviaire qui a démontré sa pertinence partout ailleurs. Renoncer à ce projet fait de Bordeaux un cul-de-sac et finalement le seul bénéficiaire du TGV au détriment de l'Aquitaine et de ses voisins. Cela ferme également la porte aux interconnexions vers l'Espagne et compromet le développement du fret ferroviaire et des trains du quotidien.

Non, la LGV Bordeaux-Toulouse n'est pas un « désastre écologique », le seul désastre c'est le maire de Bordeaux dont les affirmations reflètent la méconnaissance des bénéfices d'une nouvelle infrastructure ferroviaire au regard des enjeux du fret qui n'ont pas été suffisamment abordés. L'urgence climatique et la nécessité de décarboner massivement les mobilités des marchandises nous obligent à penser les trans-



Jean-Louis Chauzy, président du Ceser.

ports autrement. La simple rénovation d'une infrastructure existante, comme le préconise Pierre Hurmic, reviendrait à accroître la densité des camions sur les routes, il est là le vrai désastre écologique!

Quand on sait qu'un seul train consomme six fois moins de CO₂ qu'un camion, qu'il peut charger jusqu'à 42 containers, desservir six liaisons et économiser la consommation de 13 000 camions (soit 5 200 tonnes de diesel en moins), on comprend mieux que la réalisation des objectifs de multimodalité de la LGV est une clé de lutte contre le changement climatique.

Une nouvelle infrastructure permet de transférer la charge du trafic passagers et d'augmenter

d'autant le potentiel pour le fret et les trains du quotidien sur la ligne existante.

Il est consternant à ce niveau de responsabilité de revenir en arrière et de relancer un débat alors que celui-ci a été tranché dès 2005. Depuis, procédures après procédures, l'Etat et à ses côtés les collectivités ont maintenu leur cap, celui de connecter Toulouse, mais aussi Agen et Montauban et les territoires adjacents au réseau européen à grande vitesse. Le Conseil d'Etat a réfuté tous les recours.

Qui plus est, cette réserve de sillons fret de la ligne Bordeaux-Toulouse est d'autant plus importante, et même stratégique qu'elle constitue le seul itinéraire de délestage utilisable lorsque le corridor méditerranéen est interrompu par les intempéries ce qui arrive de plus en plus régulièrement et constitue un point de fragilité majeur du réseau ferroviaire du sud de la France et du corridor européen méditerranéen. La ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse ne permettant toujours pas le passage du fret en raison de ses restrictions en termes de gabarit, les convois d'autoroutes ferroviaires et le fret ferroviaire en général, en provenance de Per-

pignan et du Boulou, n'ont d'autre alternative que de rejoindre le nord via Narbonne, Toulouse et Bordeaux, ce qui s'est produit pendant plus de quatre semaines en novembre 2019.

Mais cette vision d'ensemble, Pierre Hurmic ne l'a visiblement pas en préconisant des choix purement électoralistes et de court terme. Il développe ainsi un nouveau concept d'écologie « nombriliste » qui enclave les territoires, qui soutient les déplacements en avion et en voiture et canonne le ferroviaire à sa portion congrue.

Autre posture inadmissible, le non-respect des élus du Lot-et-Garonne qui ont milité pendant 20 ans pour la LGV Bordeaux-Toulouse avec les chambres consulaires et le plein soutien d'Eurosud Team et maintenant le refus d'assumer la part de financement alors que l'Etat et l'Europe vont contribuer à hauteur de 60 %!

Il faut revenir à la raison et finaliser la négociation du financement de ce grand projet avec l'Etat et les deux grandes régions concernées. Le développement économique durable et équitable de tous les territoires du Sud-Ouest européen en dépend.



Reconquête

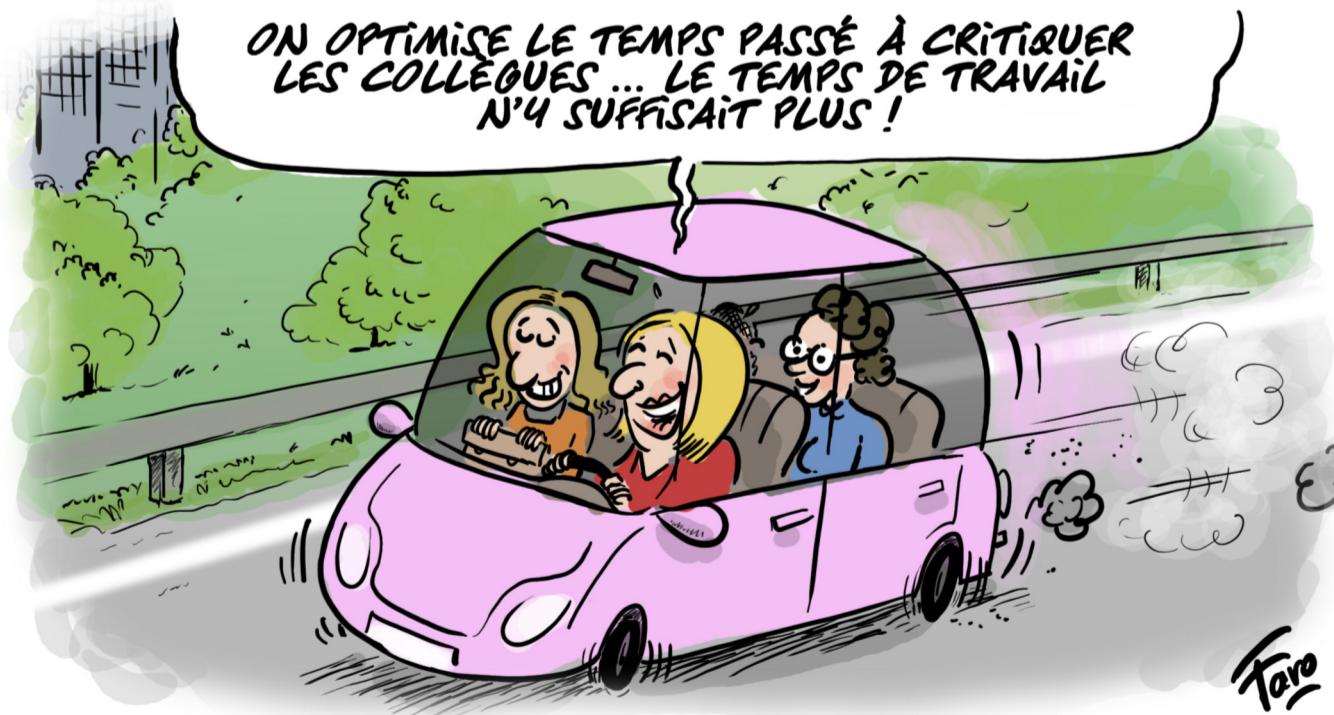
La France est-elle encore la première destination touristique mondiale ? Figé dans ses certitudes, l'Hexagone a depuis quelques années vu ses parts de marché se réduire au profit de nouvelles destinations tandis que les Français eux, grâce aux low cost, découvraient le monde. En cause, selon les spécialistes, un accueil pas toujours à la hauteur, un rapport qualité/prix pas vraiment favorable qui conduit les touristes à préférer les courts séjours, voire un déficit d'image, notamment vis-à-vis de la fameuse génération Y pour qui la France paraît moins sexy que certains de ses voisins européens. En renvoyant chacun dans ses foyers, la crise sanitaire a-t-elle changé la donne, voire sonné le glas du tourisme de masse ? Trop tôt pour le dire. En attendant, le chef de l'Etat, qui a reçu en début de mois les acteurs du secteur, a annoncé pour la mi-novembre un plan de reconquête. Pour autant, si l'objectif est de ramener sur les Champs-Élysées les cohortes de touristes américains et asiatiques qui les ont désertés, on risque bien de passer à côté de l'essentiel.

A. B.



le regard de Faro

LE COVOITURAGE SE DÉVELOPPE POUR ALLER AU BOULOT



Vient de paraître

L'INGÉNIER DU REVENU UNIVERSEL, DE MARC DE BASQUIAT, AUX ÉDITIONS DE L'OBSERVATOIRE

Dans une enquête qui a mené Marc de Basquiat, expert français du revenu universel, de Bordeaux à Bruxelles, de Soweto au Vatican, de Nixon à Hamon, d'Einstein à Piketty, des promoteurs les plus utopiques aux opposants les plus farouches, il décrypte pourquoi une idée simple s'est transformée en une véritable épopée mondiale.



Depuis le milieu des années 2000, Marc de Basquiat mène une bataille continue auprès des administrations et des élus pour défendre ce qui est pour lui un véritable projet de société : le revenu universel. Il en synthétise les fondements théoriques et historiques, dénonce les erreurs conceptuelles qui minent l'efficacité et l'équité de nos systèmes sociaux et fiscaux, et révèle les logiques d'opposition des idéologues, etc. Poussant toujours plus loin, le chercheur montre aussi les nombreuses opportunités que l'adoption des principes du revenu universel offrirait autour de six enjeux majeurs : l'insertion professionnelle, l'autonomie des jeunes, le financement des retraites, l'accès au logement, la fiscalité du patrimoine et l'équité de l'économie. Par son approche aussi pédagogique qu'inspirante, Marc de Basquiat transforme ainsi la belle idée floue du revenu universel en un programme de solides réformes pour une société plus équitable...

Tendance. La crise sanitaire a engendré de grandes transformations dans toutes les entreprises et les organisations au sens large. Walter France, réseau de cabinets indépendants de conseil, d'expertise comptable et d'audit, livre, dans son Observatoire, issu des expériences terrain des experts-comptables associés du réseau, les mutations et les challenges à relever à court et moyen terme.

Hausse des matières premières et des salaires: un effet ciseau pour les entreprises

Mars 2020: le confinement tombe, le Covid s'installe partout et impacte les individus et les entreprises qui sont pris de court, déstabilisés, mais s'adaptent, s'équipent et s'organisent. Un nouveau monde se dessine, l'économie est soutenue et les entreprises apprennent à évoluer avec de nouveaux codes, de nouveaux outils et de nouveaux modes de management. Les organisations s'inventent ou se réinventent et la plupart d'entre elles sont désormais les fers de lance d'un nouveau paradigme. Quelles en sont les grandes tendances?

LES ENTREPRISES PROFITENT D'UN FORT REBOND

La plupart des entreprises ont bien surmonté la crise. Le tissu économique de la France a été globalement préservé grâce à un niveau d'aides sans précédent.

Malgré cette période de baisse d'activité, l'observation majeure est aujourd'hui le fort rebond des entreprises, qui profite à toutes. En effet, la forte activité constatée au moment de la reprise est due à un phénomène de ratfrage. Le plan de relance leur est favorable et les aides de l'Etat sont colossales.

Les chefs d'entreprise sont globalement optimistes et ils reconnaissent leurs plans d'actions pour intégrer cette nouvelle dynamique.

DES PÉNURIES QUI QUESTIONNENT LES POLITIQUES DE PRIX

La pénurie des matières premières affecte un très grand nombre de secteurs et certaines chaînes d'approvisionnement sont en rupture. En découle obligatoirement la révision des politiques commerciales avec une augmentation des tarifs inévitable pour préserver les marges.

À ce jour, le niveau de la trésorerie des entreprises est globalement satisfaisant mais la rentabilité doit être impérativement préservée pour assurer le remboursement des PGE.

Plusieurs incertitudes subsistent: cette augmentation des prix pourrait engendrer de l'inflation; et, de ce fait, les écarts de niveau de vie pourraient conduire à une explosion sociale.



PIXABAY

UN EFFET CISEAU Dû À L'AUGMENTATION DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DES SALAIRES

Tous les secteurs éprouvent des difficultés à recruter et à fidéliser leurs équipes. Le marché étant favorable aux salariés, ceux-ci sont en position de force pour négocier leurs salaires à la hausse.

Les chefs d'entreprise doivent habilement gérer l'augmentation des prix des matières premières, mais aussi la pression sur les salaires, tout en préservant leur rentabilité. Cet arbitrage se répercute sur la réflexion commerciale et la stratégie de prix qui deviennent prioritaires dans l'entreprise: jusqu'où peut-on répercuter les hausses des matières premières? En tout ou partie?

Comment trouver de nouveaux gains de rentabilité? Faut-il accepter de baisser sa marge pour limiter la hausse de ses prix et garder ses clients? ou pour augmenter ses collaborateurs et faire en sorte qu'ils restent? Ou fait-on le pari que les clients accepteront des hausses de prix substantielles?

Les réponses à cet effet ciseau sont différentes selon les entreprises, qui, plus que jamais, doivent mener une réflexion stratégique sur leur business model.

LES RESSOURCES HUMAINES ET LE FLEX-OFFICE DEVIENNENT DES ENJEUX MAJEURS

Sur le plan humain, les organisations déplorent le manque

de ressources humaines. Toutes éprouvent des difficultés à recruter, et doivent très souvent accepter d'augmenter les rémunérations pour conserver leurs équipes. Le turnover existe maintenant également en région, contrignant les entreprises à toujours plus de flexibilité pour répondre aux attentes de leurs équipes.

Parallèlement, le télétravail a été mis en place très rapidement dans toutes les entreprises et il est rentré dans les mœurs, déclenchant de nouveaux usages. Dans les grandes villes, la pression sur l'imobilier éloigne les salariés de leur lieu de travail, amenant les employeurs à organiser davantage de télétravail.

Autre tendance majeure: les salariés sont très attentifs à leur équilibre entre vie professionnelle et vie privée qui impacte aussi l'organisation du travail.

En conséquence, aujourd'hui, le flex office est de mise, avec des modes d'organisation différents selon la localisation des entreprises et leur taille. Il englobe non seulement la flexibilité du lieu de travail, mais également la flexibilité des horaires.

Tous ces changements modifient également le management, qui intègre dorénavant ces nouvelles attentes afin de satisfaire les salariés en recherche de plus d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les entreprises doivent se saisir des nouveaux enjeux pour recruter et fidéliser leurs

collaborateurs: RSE (responsabilité sociétale des entreprises), flexibilité, culture d'entreprise, événements collaboratifs, etc.

Parallèlement, les managers doivent être très vigilants quant à l'encadrement de leurs équipes en télétravail, en identifiant les salariés les plus fragiles, en adaptant leur comportement et leur discours, en repérant les jeunes et les nouveaux collaborateurs pour un accompagnement personnalisé.

UN NOUVEAU SYSTÈME DE VALEURS QUI DOIT ÊTRE BASE SUR LA CONFIANCE

Pour aborder ces sujets de télétravail et plus largement d'organisation des équipes entre elles et avec les différentes parties prenantes – clients, fournisseurs, partenaires... – c'est tout leur système de valeurs que les entreprises doivent repenser.

Instaurer la confiance est la

clé d'un travail collaboratif et à distance performant. C'est une nouvelle approche de la gestion humaine qui se met en place, avec la question du lien au centre des préoccupations post-Covid.

Maintenir l'esprit d'entreprise avec le télétravail, tout en améliorant la qualité de la relation client, est un défi majeur.

LES ENTREPRISES ONT GAGNÉ DIX ANS EN TECHNOLOGIE

Quels que soient les niveaux d'équipements des entreprises avant la Covid, le

constat est qu'en un an, elles en ont gagné dix!

Soit en mettant en place de nouveaux outils, soit en améliorant et en optimisant ceux dont elles disposaient déjà. Elles se sont digitalisées, se sont organisées différemment, ont adopté le mode SaaS, ont installé des plateformes collaboratives avec leurs clients, sont passées en téléphonie IP, ont mis en place des GED (gestion électronique de documents), ont analysé les cyber-risques et ont pris des assurances en conséquence, se sont familiarisées avec les outils de réunions en visio et les webinaires...

Toutefois, les outils restent des outils dont tout le monde peut disposer. La différence, pour les entreprises, se fait sur la pertinence de leur offre pour accompagner les clients, la richesse humaine de leurs équipes, et la qualité et la proximité du service rendu.

La Covid a incroyablement accéléré la mise en place des technologies permettant le travail à distance et le travail collaboratif entre les équipes et avec les clients. Les collaborateurs se sont mis à niveau de tous les nouveaux outils et ils ont globalement beaucoup progressé.

LES ENTREPRISES FONT PREUVE DE CRÉATIVITÉ

Cette période a également incité les entreprises à s'adapter en déclenchant de nouvelles réflexions sur leur organisation donnant lieu à de

regard



LE SECRET PROFESSIONNEL DE L'AVOCAT

Au bréviaire du législateur contemporain, certains ont cru devoir écrire : le musée des horreurs juridiques tu rempliras ! Après des atteintes historiques et durables aux libertés publiques, le régime invente le secret professionnel de l'avocat supprimé pour certaines infractions ou certaines enquêtes, suivant les soupçons dont voudront bien faire état les enquêteurs. Il est impossible de laisser le citoyen privé de cette liberté fondamentale, celle de pouvoir échanger librement avec son avocat. Ne laissons pas toutes les parcelles de pouvoir, nos libertés, nos droits, nos vies, notre santé... dans les seules mains d'incultes petits tyrans !

THIERRY CARRÈRE
AVOCAT À TOULOUSE,
ANCIEN BÂTONNIER

En bref

VISITE MÉDICALE POUR LES SALARIÉS LES PLUS EXPOSÉS

Depuis le 1^{er} octobre 2021, les salariés sur le départ à la retraite et qui ont occupé un poste à risques pour leur santé ou leur sécurité, peuvent bénéficier d'une visite médicale de fin de carrière organisée par l'employeur.

Ces pages vous sont réservées.
Pour l'envoi de vos chroniques, une adresse unique : chronique.gazm@forumeco.com

nouvelles stratégies, la mise en place d'outils digitaux et l'intégration de nouveaux profils.

Elle leur a permis d'être particulièrement créatives en proposant de nouveaux produits, de nouveaux services, et en mettant en place de nouveaux modes de travail.

Même si l'on observe une grande diversité des situations en fonction des zones d'implantation, grandes villes ou milieu rural, et des secteurs d'activité, cette période a marqué une formidable accélération des transformations en cours, avec beaucoup d'innovations.

PAR DANIEL MINGAUD, avocat à la cour, spécialiste en droit du travail

Heures supplémentaires : attention à son recours systématique !

Si la reprise économique est bien au rendez-vous, elle a cependant, pour beaucoup d'employeurs, un goût amer : pénurie de matières premières et de main-d'œuvre, sans oublier un personnel « aux envies d'ailleurs » : 40 % des cadres envisagent de quitter leur entreprise dans les 12 mois prochains selon le dernier baromètre de l'Apec !

Dans ces conditions, et comme nous l'avons déjà indiqué dans ces colonnes le mois dernier, pour faire face à une surcharge d'activité, l'employeur peut être amené à demander plus d'heures de travail à ses salariés, ce qui n'est

pas sans risque, comme en témoigne un nouvel arrêt rendu par la Cour de cassation en matière d'heures supplémentaires (Cass. soc. 8-9-2021, n° 19-16908 F-D Sté Nouvelle Tolerie moderne c/G).

Rappelons que la réalisation d'heures supplémentaires dans la limite du contingent (fixé par la convention collective) relève du pouvoir de direction de l'employeur, de sorte que le salarié ne peut refuser de les effectuer sans motif légitime, sous peine de s'exposer à un licenciement pour cause réelle et sérieuse, voire pour faute grave.

En l'espèce, une entreprise artisanale imposait à un salarié d'effectuer 50 minutes supplémentaires par jour (qui lui étaient rémunérées), ce qui portait la durée du travail hebdomadaire de l'intéressé à 39 heures, au lieu des 35 heures fixées par le contrat de travail.

Du jour au lendemain, le salarié a décidé de ne plus effectuer ces heures supplémentaires et de quitter son travail à l'heure initialement convenue (16h30).

Après plusieurs avertissements et une mise à pied disciplinaire, il a été licencié pour faute grave, l'employeur lui reprochant de ne pas respecter l'horaire collectif de travail.

Le salarié a contesté cette



mesure, et à raison selon la Cour de cassation.

Selon elle, le caractère systématique du recours aux heures supplémentaires modifiait le contrat de travail du salarié, en portant sa durée hebdomadaire de travail de 35 à 39 heures.

Or, la durée du travail telle qu'elle est mentionnée au

contrat de travail, constitue, selon la Cour de cassation, un élément du contrat qui ne peut être modifié sans l'accord du salarié (Cass. soc. 20-10-1998, n° 96-40 614 PB : RJS 12/98 n° 1445).

À l'appui de cette position de principe, pour la haute cour, dans ce cas, l'employeur ne pouvait donc valablement aug-

menter la durée hebdomadaire de travail du salarié qu'avec son accord exprès.

En conséquence, le salarié était en droit de refuser cette modification, ce refus ne pouvant être considéré à lui seul comme fautif, si bien que son licenciement, et encore moins la faute grave n'étaient justifiés.

Cette décision est particuliè-

rement sévère, et lourde de conséquences financières surtout s'agissant d'une entreprise artisanale.

Elle rappelle l'importance de soigner la rédaction du contrat de travail (initial) en se focalisant notamment sur les clauses substantielles telles que le lieu de travail... et la durée du travail !



Daniel Mingaud, avocat à la cour, spécialiste en droit du travail.



Protection sociale. Les travailleurs indépendants vont pouvoir bénéficier de l'allocation (ATI) en cas de cessation définitive de l'activité après une baisse d'au moins 30 % du revenu fiscal.

Travailleurs indépendants : de nouveaux droits à l'assurance chômage

Le projet de loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante aménage favorablement le dispositif d'assurance chômage des travailleurs indépendants.

À compter de janvier 2022, l'allocation des travailleurs indépendants (ATI) sera ainsi accordée aux indépendants dont l'activité n'est pas économiquement viable et qui effectuent une déclaration de cessation totale et définitive d'activité auprès du centre de formalités des entreprises.

Le critère permettant de considérer une activité comme économiquement non viable serait défini par décret. Il se fonderait sur une baisse du revenu fiscal de l'activité indépendante d'au moins

30 % d'une année sur l'autre. Cette condition devra être attestée par un tiers de confiance à préciser par décret.

L'ATI ne serait ouverte qu'aux indépendants dont le revenu de l'activité d'une des deux dernières années a été au moins égal à 10 000 € (actuellement, cette condition doit être remplie sur les deux années précédentes).

Le droit à l'ATI serait limité dans le temps. Après avoir bénéficié de l'ATI une première fois, un travailleur indépendant ne pourrait en bénéficier une nouvelle fois qu'après une période de cinq ans. Ce délai de carence partirait de la date à laquelle il a cessé de bénéficier de l'ATI au titre de l'activité antérieure.



L'ATI se chiffre actuellement à 26,30 € par jour.

Les autres conditions pour bénéficier de l'ATI ne sont pas modifiées. Les autres ressources personnelles de l'entrepreneur perçues au cours des 12 mois précédents doivent être inférieures au RSA pour une personne seule. En outre, l'entrepreneur doit s'ins-

crire à Pôle emploi.

L'ATI se chiffre actuellement à 26,30 € par jour (soit 800 € en moyenne par mois). Elle est versée pendant 182 jours calendaires (soit six mois).

Projet de loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante

en bref

Actualité

LA DURÉE DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH) EST ÉTENDUE EN 2022

Dès le 1^{er} janvier 2022, en vue de simplifier les démarches des personnes handicapées, la durée maximale d'attribution des cinq formes d'aides spécifiques de la prestation de compensation du handicap (PCH) sera fixée à 10 ans. Lorsque le handicap n'est pas susceptible de s'améliorer, la PCH est attribuée sans limitation de durée. C'est ce que prévoit un décret publié au Journal officiel du 29 octobre 2021. La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière versée par le département destinée à rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap. Elle comprend cinq formes d'aides : humaine, technique, à l'aménagement du logement, au transport, animalière (chien guide ou d'assistance). Son attribution dépend du degré d'autonomie, de l'âge, des ressources et de la résidence. La PCH est attribuée à vie lorsque le handicap ne peut pas s'améliorer. Actuellement, les durées d'attribution maximales sont fixées en fonction du type d'aide de la prestation de compensation du handicap : trois ans pour les aides techniques et les charges exceptionnelles, cinq ans pour l'aide animalière, l'aménagement du véhicule et les surcoûts liés au transport ; 10 ans pour l'aide humaine, les charges spécifiques et l'aménagement du logement.

Source www.service-public.fr

La Gazette du Midi

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à : 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de La Haute-Garonne (31) et du Tarn-et-Garonne (82)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réso Hebdo Eco.

Ventes immobilières Haute-Garonne



Toulouse (31400)
2 rue Bir Hakeim
Réf. 000111 - Lot
Appartement T3 de 59,72 m² - Etage : 4 - CLASSE ENERGIE : D 155.8 - CLASSE CLIMAT : E 36.5
Annexes : Cave, Balcon
Prix : 121200 €
Prix hors parking - + 5000 €
Charges estimées à 1109,64 €/an. Copropriété de 107 lots.
Procédure en cours : Non
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS
nicolas.jimbergues@quadrail.fr
06 88 12 66 40
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 12/12/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadrail.fr/pub-vacants>
G2100708



Toulouse Métropole Habitat VEND à Toulouse (31000)
8 av de la Garonne
Réf. 161061 - Lot 609
Appartement T3 de 63 m² - Etage : 5 - CLASSE ENERGIE : D 198.41 - CLASSE CLIMAT : E 46.43
Annexes : Balcon
221.100 €
Charges estimées à 1247,81 €/an. Copropriété de 222 lots. Procédure en cours : Non
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS nicolas.jimbergues@quadrail.fr - 06 88 12 66 40
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 12/12/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadrail.fr/pub-vacants>
G2100739

La Gazette Du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne

E.U.R.L. au capital de 14.356,50 € - R.C.S. 560 800 385 B
Société du groupe ForumEco
Siège social : 48 allées Jean Jaurès - 31000 TOULOUSE
Adresse postale : B.P. 11209 - 31012 TOULOUSE CEDEX 6

Bureaux ouverts :
- Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 00
- Et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
Tél. : 05.34.41.34.00 - Télécopie : 05.61.62.40.18
annoncelegale.gazm@forumeco.com
www.gazette-du-midi.fr

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédacteur en chef : Agnès BERGON

Parution le lundi

Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 1771-4923

Numéro de commission paritaire : 0326 I 80634

Vente aux enchères

SELARL DUPUY PEENE
30, rue Alfred Duméril TOULOUSE
Tél : 05.61.14.00.72

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021 à 14 h

Au Tribunal Judiciaire de TOULOUSE - 2, allées Jules Guesde - Salle n° 7

LOT N° 1

UNE MAISON D'HABITATION

AVEC PISCINE

(anciennement squattée)

SISE À TOULOUSE (31200)

89Ter Rue de Fenouillet

MISE À PRIX :

100.000,00 €

LOT N° 2

UN GARAGE TRANSFORMÉ EN

APPARTEMENT T2 (RDC - LOT N° 30)

AVEC CAVE (SOUS-SOL - LOT N° 17)

SIS À TOULOUSE (31500)

14 rue Coupeau

MISE À PRIX :

30.000,00 €

Faculté de baisse du quart puis de moitié en cas de carence pour chaque lot

1^{er}) SELARL DUPUY PEENE, 30 rue Alfred Duméril

31400 TOULOUSE - Tél : 05.61.14.00.72

2^{er}) Au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE statuant en matière de saisie immobilière, où le Cahier des Charges contenant les conditions de la vente de l'immeuble a été déposé, aux jours et heures prévus à cet effet (N° communiqué ultérieurement par le Greffe)

3^{er}) Sur les lieux, pour visiter :

- Lot n° 1 de 11 h 00 à 12 h 00 le 25 novembre 2021

- Lot n° 2 de 11 h 00 à 12 h 00 le 26 novembre 2021

4^{er}) Sur le site Internet :

www.info-encheres.com

Fait à TOULOUSE le 27 octobre 2021

Signé Philippe DUPUY

**ABONNEZ
VOUS**

**75€
pour 2 ans**

ANNONCES LÉGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

SAS Marc SAROTTI et Céline POURRE-LANAU
Notaires associés
27 route de Toulouse
Espace Le Gabé
09100 PAMIERS

BOULANGERIE PATISSERIE USAI

Par acte reçu par Maître SAROTTI le 20 octobre 2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de FOIX le 28 octobre 2021. Dossier N°202100040469 Référence 2021 N 506. La SARL BOULANGERIE USAI au capital de 7.622,45 €, dont le siège est à AUTERIVE (31190), 25 rue Charles de Gaulle, SIREN 402 657 944 et R.C.S. de TOULOUSE a vendu à la SAS LE FOURNIL DE JORDAN, au capital de 20.000 €, dont le siège est à AUTERIVE (31190), 25 rue Charles de Gaulle, SIREN 904 041 910 et R.C.S. TOULOUSE.

Un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, revente de biscuits, chocolats, bonbons, aliments bétail et issues sis à AUTERIVE (31190), lui appartenant, connu sous le nom commercial BOULANGERIE PATISSERIE USAI, et pour lequel il est immatriculé au R.C.S. de TOULOUSE, N° 660 703 521. Prix 90.000,00 €.

Validité des oppositions dans les dix jours de l'insertion au BODACC en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Signé : Maître SAROTTI.

G2100745

OQTN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à GRENADE du 30 septembre 2021, il a été décidé que la location-gérance du fonds de commerce de « vente à emporter et dégustation sur site de cafés, thés, chocolats et autres, torréfaction sur place, vente à emporter, cafés, thés, chocolats et autres produits d'épicerie fine, activités connexes : vente de matériels et consommables en liaison avec l'univers de l'épicerie fine, du thé et du café » situé à GRENADE (31330), 47 avenue du président Kennedy, Centre commercial Super U, Lot 8U, consentie par un acte sous seing privé en date à GRENADE du 23 octobre 2020 par la société GRENADE, société par actions simplifiée au capital de 40.000 €, sise à GRENADE (31330), avenue du président Kennedy, route de Toulouse (R.C.S. TOULOUSE 325 599 074), propriétaire dudit fonds, à la société OQTN, société par actions simplifiée au capital de 1.500 €, sise à THIL (31530), 6 rue des écoles, (R.C.S. TOULOUSE 890 100 845), prendra fin le 30 septembre 2021, à minuit.

Pour insertion : Le président.

G2100775

CONSTITUTION

DE SOCIETE

OUR BETTER LIFE

Avis de constitution

Par acte sous seings privés du 27/10/2021 à VERFEIL (31590), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : OUR BETTER LIFE.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue de l'église - 31590 VERFEIL.

OBJET SOCIAL : L'exploitation de chambres d'hôtes. Massages et toutes prestations liées au bien-être.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Mme Marie-Josèphe MIRAILLES demeurant 5 rue de l'Eglise à VERFEIL (31590)

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis : La gérance.

G2100799



APIB2R

Avis de constitution

DÉNOMINATION : APIB2R.
FORME : SARL.
CAPITAL SOCIAL : 60.000 €.
SIÈGE : Chemin Malause, lieudit Pratviel - 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE.

OBJET : « La collecte auprès des producteurs, le conditionnement, la transformation, la livraison, la commercialisation en boutique et sur internet, de tous produits issus ou se rapportant à l'apiculture, l'animation de points de vente. L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers ».

GÉRANTS À DURÉE ILLIMITÉE : Monsieur Simon BELLOT, demeurant 5 avenue de Montségur - 09500 MANSES ; Monsieur Vincent RAYNAUD, demeurant Chemin Malause, lieudit Pratviel - 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE.

DURÉE : 99 ans à compter de son inscription au R.C.S. de TOULOUSE.
Pour avis : La gérance.

G2100553

JCC BATIMENT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST JORY le 02 novembre 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : JCC BATIMENT.

Siège social : 19 rue Montplaisir - 31790 ST JORY.

OBJET SOCIAL : Tous travaux de maçonnerie générale, construction, gros oeuvre, finition intérieure et extérieure, rénovation.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur José CARDOSO CORREIA, demeurant 19 rue Montplaisir - 31790 ST JORY, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

G2100733

SAS HOLDING LILEY

Avis de constitution

Par ASSP en date du 01/11/2021, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée : SAS HOLDING LILEY.

Siège social : 51 route de Portet - 31270 VILLENEUVE TOLOSANE.

CAPITAL MINIMUM : 2.803 €.
CAPITAL SOUSCRIT : 2.803 €.
CAPITAL MAXIMUM : 5.000.000 €.

OBJET SOCIAL : Acquisition de tous droits sociaux dans toute entreprise. L'exercice de tous mandats sociaux. Activités de société Holding active avec prestations de services se rapportant aux activités de management, administratifs, juridiques, comptables au profit de ses filiales ou sous-filiales.

Président : Mme GALEY Florence demeurant 55 route de Portet - 31270 VILLENEUVE TOLOSANE élu pour une durée de 99 ans.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGRÉMENT : Toute transmission et cession d'actions même au profit d'un associé ou du conjoint d'un associé, à l'exception des cessions ou transmissions à des associés qui sont libres, est soumise à l'agrément préalable.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : La gérance.

G2100797



SELARL DOCTEUR NATHALIE BERROGAIN

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecin au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : Clinique Ambroise Paré 387 route de Saint-Simon 31100 TOULOUSE
En cours d'immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SELARL DOCTEUR NATHALIE BERROGAIN.

FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecin.

SIÈGE SOCIAL : Clinique Ambroise Paré - 387 route de Saint-Simon - 31100 TOULOUSE.

OBJET : Exercice de la profession de médecin.

DURÉE : 50 années.

CAPITAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Nathalie, Pascale, Marie BAUDELOT, prise sous le nom d'usage de Nathalie BERROGAIN, demeurant 33 rue Pech David - 31400 TOULOUSE.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE sous la condition suspensive de son inscription au tableau départemental de l'ordre des Médecins de la Haute-Garonne.

Pour avis.

MIGIANA

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 21 rue Auguste Renoir Appartement A 401 31200 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 03/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : MIGIANA.

SIÈGE SOCIAL : 21 rue Auguste Renoir, appartement A 401 - 31200 TOULOUSE.

OBJET SOCIAL : Le transport de personnes par exploitation d'une licence de taxi, ainsi que le transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places pour les entreprises de taxi, les activités de taxi conventionné, le transport de malades assis professionnalisés, les activités de VSL (véhicule sanitaire léger), et la location de véhicules de taxi.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Michael DANCET, demeurant 21 rue Auguste Renoir, appartement A 401 - 31200 TOULOUSE, a été nommé gérant.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Pour avis : La gérance.

G2100735

CHEZ PAUL

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 16 octobre 2021 à TOULOUSE, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CHEZ PAUL.

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 66 Grand'Rue - 31450 BAZIÈGE.

OBJET : La société a pour objet, en France et dans tous les pays : - Boulangerie - Charcuterie - Traiteur.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexes :

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droit sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités présentes.

PRÉSIDENT : Monsieur Paul RIGAL, demeurant 6 chemin de Montessere - 31450 BAZIÈGE.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

LUCILES PÂTISSERIE

Avis de constitution

DÉNOMINATION : LUCILES PÂTISSERIE.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE : 9 place de la Mairie - 31140 PECHBONNIEU.

OBJET : Pâtisserie, boulangerie, confiserie à consommer sur place, à emporter ou en vente à distance.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 5.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRÉSIDENT : M. CAVARROC Emmanuel demeurant 8 route de Saint Pierre - 31180 LAPEYROUSE FOSSAT.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. DUFFRECHOU Yannick demeurant 16 rue du 14 juillet 1789 - 31860 PINS JUSTARET.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. DRIUTTI Gael demeurant 2 LD Roudelle - 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS.

Immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

</

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

DRS31 AUTOMOBILES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 octobre 2021, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : DRS31 AUTOMOBILES.

DURÉE : 99 ans.

SIEGE SOCIAL : 22 impasse des Geais, Villa 07 - 31140 AUCAMVILLE.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.

OBJET : La société a pour objet, en France et dans tous les pays : L'achat, la vente, l'import, l'export de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasions, le négoce de tous véhicules à moteur, cycles, pièces détachées, tous matériels roulants, la location de véhicules et toutes activités connexes ou complémentaires à cet objet.

PRÉSIDENT : Monsieur Alexandru-Dragos STOIAN, demeurant 22 impasse des Geais, Villa 07 - 31140 AUCAMVILLE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou de se faire représenter par un mandataire.

AGRÉMENT : Les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre actionnaires, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Chaque action donne droit à une voix.

INALIÉNABILITÉ DES ACTIONS : Les actions sont inaliénables pendant une durée d'un an.

IMMATRICULATION : R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : Le président.

G2100817



Notaires

Etude de Maîtres Jean-Marc BACHALA et Anne GIROT, Notaires associés à MONTECH (Tarn-et-Garonne), 5 place Jean Jaurès

LIFE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Anne GIROT, Notaire au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Jean-Marc BACHALA et Anne GIROT», titulaire d'offices Notariaux dont le siège est à CASTELSARRASIN, 8 boulevard de la République et à MONTECH, 5 place Jean Jaurès, le 26 octobre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LIFE.

SIEGE SOCIAL : CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (31620), 355 chemin des petites.

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente occasionnelle de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : De 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

CAPITAL SOCIAL : Mille euros (1.000,00 €) représentant en totalité des apports de numéraire non libérés.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur BARRET Laurent demeurant CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (31620), 355 chemin des petites.

Pour avis : Le notaire.

G2100815

SCI 2LM

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Pascale DASSAN, Notaire au sein de la SAS « B&C OFFICE », titulaire d'un office Notarial à TOULOUSE (31000), 40 rue de Rémusat, le 4 novembre 2021, a été constituée pour 99 ans, la SCI 2LM, au capital de 1.600 €, dont le siège a été fixé à LACROIX FALGARDE (31120), 23 route de Goyrans, ayant principalement pour objet l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le premier gérant de la société, nommé pour une durée illimitée, est M. Lionel PELLETIER, demeurant à LACROIX FALGARDE (31120), 23 route de Goyrans. La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : Le notaire.

G2100817

TEMPETE

Société par actions simplifiée au capital social de 10.000 €uros
SIEGE SOCIAL : 38 rue du Printemps 31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 octobre 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée

- DÉNOMINATION : TEMPETE.

- SIEGE SOCIAL : 38 rue du Printemps - 31000 TOULOUSE.

- OBJET SOCIAL : L'exploitation de tous fonds de commerce en gérance, location-gérance, des activités de bar, débit de boisson à consommer sur place ou à emporter, vente de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter, vente de produits de consommation au détail, service en salle, organisation et participation à des soirées événementielles au sein de l'établissement ou en extérieur ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

- DURÉE : 99 années.

- CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

- APPORTS EN NUMÉRAIRE : 10.000 €.

- PRÉSIDENT : Madame Morgane PEYROT, épouse BLANCHARD, née le 30/01/1986 à NIMES (30), de nationalité française, domiciliée 38 rue du Printemps - 31000 TOULOUSE.

- CESSION D'ACTIONS : Toutes cessions d'actions, même en cas de succession à titre onéreux ou gratuit, entre associés, doit recevoir au préalable l'agrément de l'ensemble des autres associés.

Pour mention au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : Le notaire.

G2100841

A&A HOLDING

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 3 novembre 2021 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION : A&A HOLDING.

- FORME : Société à responsabilité limitée à associé unique.

- CAPITAL : 1.000 €.

- SIEGE : 10 impasse du verger

- 31450 BELBERAUD.

- OBJET : L'acquisition, la détention, l'administration, la gestion ainsi que la cession des titres de participations dans toute société ou autre entité juridique, en France ou à l'étranger ; L'animation du groupe qu'elle compose avec sa ou ses filiales, la définition des priorités stratégiques et des axes de développement, la coordination des actions ; La fourniture de prestations de services administratifs et organisationnels ; Le conseil pour les affaires ; Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, civiles et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

- DUREE : 99 ans.

- GERANCE : Alexis ANTONY demeurant 10 impasse du verger

- 31450 BELBERAUD.

- IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.

G2100834

FIFI

Avis de constitution

Avis est donné suivant acte reçu par Me Antoine FABRE, notaire associé à CASTRES (81), le 4 novembre 2021, de la constitution d'une société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, par le décret n°78-704 du 3 juillet 1978 et par ses statuts, dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- DÉNOMINATION : FIFI.

- SIEGE SOCIAL : MAUZAC (31410)

- 38 chemin de Carpentier.

- DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

- CAPITAL SOCIAL : 200,00 € divisé en 100 parts de 2 € chacune numérotées de 1 à 100, représentant uniquement des apports en numéraire.

- OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, et plus généralement l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

- CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREEMENT : toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément y compris celles au profit d'un ascendant ou descendant. La décision d'agrément est de la compétence de la gérance.

- GÉRANCE POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : M. Bruno MARTY, demeurant à FROUZINS (31270) - 65 rue de la République.

- IMMATRICULATION : R.C.S. de TOULOUSE (31).

Pour avis et mention : Le Notaire.

G2100841

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA DES TILLEULS

SCEA DES TILLEULS. Capital de 3.000 €. «Peyrens Bas» - 31290 MAUREMONT. RCS TOULOUSE 791 505 290. Par assemblée du 23/09/2021 à effet du 30/09/2021, la gérance a été modifiée : Partant : Anne-Marie LATCHE - Nouveau : Daniel LATCHE, 1 rue Pigni, 31000 TOULOUSE. Pour avis et mention : Le Notaire.

G2100832

AMBULANCES DES MOULINS

Avis de constitution

AMBULANCES DES MOULINS, capital de 38.173,23 €. Route de Caussidières 31560 NAILLOUX. R.C.S. TOULOUSE 322 768 714. Le procès-verbal des décisions de l'associé unique du 30/06/2021 a décidé de ne pas renouveler les mandats des commissaires aux comptes, titulaire de M. Christian BOUTILLAT, et suppléant de M. Jacques PARAMELLE, et de ne pas procéder à leur remplacement. G2100254

SAS GERARD BAREILLE

Avis de constitution

SAS GERARD BAREILLE. Capital de 5.000 €. 2 chemin Buissonnier - 31220 LAVELANET DE COMMINGES. R.C.S. TOULOUSE 498 563 253. Par AGO du 31/10/2021 à effet de cette date, il a été porté différentes modifications : PRÉSidence : partant : Gérard BAREILLE - nouveau : Katia BAREILLE. DIRECTION GÉNÉRALE : partant : Katia BAREILLE - nouveau : Gérard BAREILLE. G2100316

CHAUSSURES DU CHÂTEAU

Avis de constitution

Additif à l'annonce n° 8798 parue le 06/09/2021 pour la SAS CHAUSSURES DU CHÂTEAU : D'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2021, il résulte que les mandats des commissaires aux comptes, titulaire, Mme Nathalie BARRERE et suppléant, Mr Alain COMBES sont arrivés à expiration, à la date du 31/05/2021. Dépot légal au R.C.S. de TOULOUSE. Pour insertion. G2100349

MOB & CO

SAS au capital de 10,000 €uros
52 Boulevard Gabriel KOENIGS - 31300 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 889 073 466

Suivant AGE du 14 OCTOBRE 2021, transfert du siège social, du 27 rue du CHER - Apt 189 - 31100 TOULOUSE au 52 Boulevard Gabriel KOENIGS - 31300 TOULOUSE. R.C.S. TOULOUSE. G2100437

OPSEALOG

Société par actions simplifiée au capital social de 2.500.000 €uros
Siège social : 11 rue Hermès 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE 813 370 368 R.C.S. Toulouse (la «Société»)

Le 4/08/2021, l'AG a décidé de ne pas renouveler la SAS BEAS, commissaire aux comptes suppléant de la société, au terme de son mandat, conformément à l'article L.823-1 al.2 du code de commerce.

Pour avis.

G2100472

SATYS

AEROSPACE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €uros
Siège social :
3 rue Frantz Joseph Strauss
ZAC Aéroconstellation
31700 BLAGNAC
902 125 723 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision de l'associé unique et du Président en date du 30 septembre 2021, il résulte les modifications suivantes des avis antérieurement publiés : ANCIENNE MENTION DU CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. NOUVELLE MENTION DU CAPITAL SOCIAL : 110.218.470 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. G2100555

X

23 rue Victor Hugo 81100 CASTRES
Aurélie ALBOUY VERNES
Avocat à la Cour

06.37.5

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

ARCHANGE PRONET

Société par actions simplifiée au capital de 100,00 euros 885 025 700 R.C.S. Toulouse

D'un procès-verbal de l'associé unique du 15 septembre 2021, il résulte que : - Le siège social a été transféré, à compter du 15/09/2021, de AUCAMVILLE (Haute Garonne) 14 chemin de Mazurié, à FONTENILLES (Haute Garonne), Domaine de Cammartin.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit : - Le siège social est fixé à FONTENILLES (Haute Garonne), Domaine de Cammartin.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le représentant légal.

G2100727

ARCHANGE DEPLOIEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 1.200,00 euros 892 056 631 R.C.S. Toulouse

D'un procès-verbal de l'associé unique du 15 septembre 2021, il résulte que :

- Le siège social a été transféré, à compter du 15/09/2021, de AUCAMVILLE (Haute Garonne) 14 chemin Mazurié, à FONTENILLES (Haute Garonne), Domaine de Cammartin.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Le siège social est fixé à FONTENILLES (Haute Garonne), Domaine de Cammartin.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le représentant légal.

G2100728



Société d'Avocats

57 rue du Clos Notre Dame CS 79913 63057 Clermont Ferrand Cedex 1

SAS SCAL EXPLOITATIO

Avenue de Lengel ZAC de Lengel 31490 LEGUEVIN R.C.S. Toulouse 377 645 791

Par décision de l'associé unique en date du 30 septembre 2021, il a été décidé :

- De ne pas renouveler le mandat des sociétés AC ARIANE EXPERTISE commissaire aux comptes titulaire, et DENIS-FARGE Xavier, commissaire aux comptes suppléant ;

- De nommer la société SYGNATURES, 8 Chemin de la Terrasse - 31512 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 333 321 628 commissaire aux comptes titulaire à compter de ce jour.

Pour avis.

HCC3

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros Siège social : 3 rue Franz Joseph Strauss ZAC Aéroconstellation 31700 BLAGNAC 901 909 333 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 22 septembre 2021 et du président en date du 30 septembre 2021, et d'une décision des associés prises sous la forme d'un acte sous seing privé en date du 29 octobre 2021, il résulte les modifications suivantes des avis antérieurement publiés : - Ancienne mention du capital social : 1.000 €. - Ancienne mention de la dénomination sociale : HCC3. - Nouvelle mention du capital social : 63.827.451 €. - Nouvelle mention de la dénomination sociale : Satys Industries à compter du 1^{er} octobre 2021. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

G2100738

SCI SOLANUM

SCI au capital de 125.000 euros Siège social : 69 avenue du Lauragais 31400 TOULOUSE R.C.S. de Toulouse 429 417 199

En date du 19/08/2021, le gérant a décidé à compter du 19/08/21 de nommer en qualité de co-gérante Madame SIVADE Marion, demeurant 57 rue de Gascogne - 31830 PLAISANCE DU TOUCH et de co-gérante Madame SIVADE Eve, demeurant 53 rue Barthélémy Buyer - 69005 LYON en remplacement de Madame SIVADE Claire, pour cause de décès.

Modification au R.C.S. de TOULOUSE.

Le co-gérant.

G2100744

SCOPELEC

Société coopérative de production anonyme à capital variable SA à directoire et conseil de surveillance Siège social : Rue Louis Gay Lussac, ZI de la Pomme 31250 REVEL 784 176 026 R.C.S. Toulouse

Par délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2021, il a été pris acte de l'arrivée du terme d'un mandat et de deux postes restés vacants de membres du Conseil de Surveillance, puis ont été nommés en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance à compter de cette date :

Madame Laure MIROUZE épouse DESPRET, demeurant 9 allée du 11 novembre 1918 à CASTANET TOLOSAN (31320), en remplacement de Madame Géraldine PERONNE ;

Madame Gaëlle MERCIER, demeurant 160 rue de la République à VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS (31290), en remplacement de Madame Sabine PALAU ;

Ces 2 personnes pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédecesseurs, soit jusqu'à l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

La société SCOPINVEST en renouvellement de son mandat, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Mention R.C.S. TOULOUSE.

Pour avis.

G2100750

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU JARDIN GUESDE

SCI au capital de 915 euros Siège social : 29 allées Jules Guesde 31000 TOULOUSE R.C.S. TOULOUSE n° 349 451 575

L'assemblée générale extraordinaire du 14/06/2021 a nommé Henri Dumons, demeurant Coume du bois, Côte de bize - 09500 MIREPOIX aux fonctions de co-gérant à compter du 14/06/2021 pour une durée illimitée. L'article 9.1 des statuts est modifié en conséquence. Mentions au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis : La gérance.

G2100751

SOVIVO

SARL au capital de 16.000 euros Siège social : 131 avenue de Bergeron 31150 BRUGUIERES 403 731 250 R.C.S. Toulouse

Par décisions du 29/10/2021 l'associé unique a nommé en qualité du nouveau gérant, Madame MURY Corinne, épouse AUBREY-LECOMTE, domiciliée au 123 quai Jules Guesde - 94400 VITRY SUR SEINE, en remplacement Monsieur LECARPENTIER Sébastien, démissionnaire.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

G2100757

M & CO 75

SAS au capital de 1.000 euros Siège social : 31400 TOULOUSE 8 rue des 36 ponts 891 827 297 R.C.S. Toulouse

Par décision de l'associé unique le 28/10/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 7 rue Crozilhac - 33000 BORDEAUX. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera radiée du R.C.S. TOULOUSE et immatriculée au R.C.S. BORDEAUX.

G2100774



APIA

Société à responsabilité limitée au capital de 211.000 euros Siège social : 61 avenue de la Marquelle 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE 851 800 300 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} novembre 2021, l'associé unique a nommé en qualité de co-gérant, Monsieur Stéphane AZEMAR, demeurant 9 impasse des Argonautes, - 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE, pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} novembre 2021.

Mention sera faite au R.C.S. : TOULOUSE.

Pour avis.

G2100807

GEDIM

SAS au capital de 10.675 euros Siège social : 4 avenue Galilée ZAC de Balma Gramont 31130 BALMA 334 130 333 R.C.S. Toulouse

L'associée unique décide de refondre l'objet social à compter de ce jour et de modifier corrélativement l'article 2 des statuts.

G2100806

PANAME

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros Siège Social : 43 rue de Bayard 31000 TOULOUSE 804 710 879 R.C.S. Toulouse

Par décision de l'assemblée générale en date du 01/07/2021 il a été décidé de transférer le siège social de la société du 43 rue de Bayard - 31000 TOULOUSE au 3 avenue de Castelnau - 31380 MONTASTRUC LA CONSEILLERE, à compter du 01/07/2021. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Mention sera faite au R.C.S. :

TOULOUSE.

Pour avis.

G2100807

ALPHA-PACK FRANCE SAS

SAS au capital de 20.000 euros 25 place de la Madeleine 75008 PARIS 8 901 887 364 R.C.S. Paris

Aux termes d'une délibération en date du 12/10/2021, l'AGE des associés de la société ALPHA-PACK FRANCE SAS a décidé de transférer le siège social du 25 place de la Madeleine - 75008 PARIS 8 au 75 chemin de Guilhaume - 31100 TOULOUSE à compter du 01/10/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 901 887 364 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de TOULOUSE.

PRÉSIDENT : Mr Iain BUCKHAM, demeurant The Hopklin Weston GU32 Petersfield (ROYAUME-UNI).

Pour avis :

Le président, Iain BUCKHAM.

G2100816



ILLINKS

Société par actions simplifiée au capital de 15.000 euros Siège social : 815 La Pyrénéenne, Prologue 1 31670 LABEGE 832 202 964 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision unanime des associés de la société ILLINKS du 30/09/2020, il a été :

- Renouvelé le mandat de président de la société GLALICE, représentée par Monsieur Philippe GORSE en qualité de représentant permanent, pour une nouvelle période de 2 ans, soit jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 ;

- Pris acte de la démission de la société KOCKPIT de ses fonctions de directeur général de la société avec effet au 29/02/2020 ;

- décide la nomination de Monsieur Thierry KOCK, né le 17/08/1971 à QUIMPERLE (29), demeurant 5 Les coteaux de la tuilerie - 31650 LAUZERVILLE, en qualité de directeur général de la société, pour une durée indéterminée à compter rétroactivement du 01/03/2020.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100762



35 €/an au lieu de 40 €

en payant par prélèvement

G2100763

EARL LES PIROUS

Au capital de 7.600 euros «Les Pirous» GOUZENS 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE R.C.S. Toulouse 445 062 003

Par assemblée générale du 30 juin 2021, il a été porté les modifications suivantes :

GERANCE : PARTANT : Stéphane HERCHER «Les Pirous» 31310 GOUZENS.

SIEGE : - ANCIEN : «Les Pirous» GOUZENS - 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE.

- NOUVEAU : «Roquenegré d'en Haut» - 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE.

G2100828



Cabinet Philippe Darré AUDIT EXPERTISE & GESTION

LE FOURNIL D'ANNA

SARL au capital de 8.000,00 euros Siège social : 5 rue Mozart - 31600 MURET

N°522158161 - R.C.S. Toulouse

Par décision du 30/09/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2021 et sa mise en liquidation.

A été nommé liquidateur Monsieur BOURAS Richard demeurant 2 rue de Rome - 31130 BALMA, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 5 rue Mozart - 31600 MURET, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne



PRICENS
CABINET D'AVOCATS
3 rue Brindejoc des Moulinais
31500 TOULOUSE

SCI LA PRAIRIE
SCI au capital de 122.000 Euros
Siège social :
29 rue Emile Lericain
31000 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 408 998 300

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 29/09/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Monsieur Vincent LACOME, demeurant 5 rue Française - 31400 TOULOUSE, a été nommé en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à : 4 chemin de candie - 31120 PORTET SUR GARONNE.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le Liquidateur
G2100742

CB
SCI en liquidation
au capital de 358.255,19 Euros
Siège social et de liquidation :
GARIDECH - 31380 route de Bazus
422 610 444 R.C.S. Toulouse

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 20/10/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/10/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Claude BERGER, demeurant 29 rue de la Poste - 11130 SIGEAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Route de Bazus - 31380 GARIDECH. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
G2100752

CLAUDE BERGER (nom commercial : AVLCB)

SARL en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
7 impasse Louis Victor Gesta
31200 TOULOUSE
850 663 493 R.C.S. Toulouse

L'AGE réunie le 07/06/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr Claude BERGER, demeurant 29 rue de la poste - 11130 SIGEAN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 impasse Louis Victor Gesta - 31200 TOULOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
G2100721

WiCAP PARSY

SAS au capital variable de 100 Euros
Siège Social : 2 rue Jean Giono
31130 BALMA
829 378 637 R.C.S. TOULOUSE

En date du 29 octobre 2021, la société WiSEED, société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.106.489,89 €, ayant son siège social situé 2 rue Jean Giono - 31130 BALMA, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n°890 544 554, associée unique de la société « WiCAP PARSY » a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil, avec un effet fiscal au 1^{er} janvier 2021. Les créanciers peuvent former opposition devant le tribunal de commerce de TOULOUSE dans les 30 jours de la présente publication.
G2100726

DOMALIS SIGNATURE

S.A.R.L. au capital de 38.000,00 Euros
Siège social : 4 chemin de candie
31120 PORTET SUR GARONNE
R.C.S : 51250864900021

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 octobre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur COSME Benoit, demeurant 1510 route des coteaux du Quercy - 82270 MONTPEZAT-DE-QUERCY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à : 4 chemin de candie - 31120 PORTET SUR GARONNE.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le Liquidateur
G2100742

Lexan Avocats

Société d'avocats
ZIRST II - 55 rue Blaise Pascal
38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

RESTOMEDES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
10 boulevard des Pyrénées
31170 TOURNEFEUILLE
440 244 887 R.C.S. Toulouse

La société CISTAR, société par actions simplifiée au capital de 38.200 €, dont le siège social est situé 10 boulevard des Pyrénées - 31170 TOURNEFEUILLE, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 429 663 701 R.C.S. TOULOUSE, agissant en qualité d'associée unique de la société RESTOMEDES, a décidé, en date du 28 octobre 2021, de procéder à la dissolution de ladite société, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil.

Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans les trente (30) jours de la présente publication.

Les oppositions devront être présentées devant le tribunal de commerce du lieu du siège social de la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Le lieu où la correspondance pourra être reçue est : 10 boulevard des Pyrénées - 31170 TOURNEFEUILLE.

Pour avis : La gérance.
G2100771



LUSCINIA

SCCV en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
17 route de Grenade
31700 BEAUZELLE
R.C.S. Toulouse 822 078 283

L'AGE réunie le 30/06/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 30/06/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Jérôme INGRASSIA, demeurant 873 route de Daux - 31330 MERVILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.

G2100786



OSTALA 2

SCCV en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
17 route de Grenade
31700 BEAUZELLE
R.C.S. Toulouse 819 189 549

L'AGE réunie le 31/12/2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31/12/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Jérôme INGRASSIA, demeurant 873 route de Daux - 31330 MERVILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 17 route de Grenade - 31700 BEAUZELLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.

G2100791

CLOTURE DE LIQUIDATION

EARL DE BOURRE
Bourre - 31550 GAILLAC TOULZA
au capital de 89.106,45 Euros
R.C.S. Toulouse 410 895 916

Par assemblée du 31 octobre 2021, il a été décidé la dissolution anticipée au 31 octobre 2021 :

- La nomination comme liquidateur de Mme Catherine LEVY, demeurant 41 rue Caraman - 31000 TOULOUSE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
- La nomination comme liquidateur de Josiane LECRECQ-SCANDELLA, Bourre - 31550 GAILLAC TOULZA.
- SIEGE DE LA LIQUIDATION : Bourre - 31550 GAILLAC TOULZA.

Pour avis : Le liquidateur.
G2100821

CG2M AUTOMOBILES

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et siège de liquidation :
rue Mozart
31600 MURET
889 124 764 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2021 au siège social, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Cyril GONZALEZ, demeurant 8 rue Mozart - 31600 MURET, de son mandat de liquidateur, lui a donné quittus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
G2100649

DRD RENOV HABITAT

SARL en liquidation
au capital de 1.500 Euros
Siège social et de liquidation :
Route de Sepx - 31420 AULON
885 277 939 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 15/10/2021, route Sepx - 31420 AULON, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/09/2021, déchargé Monsieur David DANJARD, demeurant 21 rue des Tourterelles- 31270 VILLENEUVE TOLOSANE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quittus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
G2100787



LUSCINIA

SCCV en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
17 route de Grenade
31700 BEAUZELLE
R.C.S. Toulouse 822 078 283

L'AG réunie le 30/06/2021 au 17 route de Grenade - 31700 BEAUZELLE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jérôme INGRASSIA, demeurant 873 route de Daux - 31330 MERVILLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quittus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.

G2100787

BRUNO & ASSOCIES

Société d'avocats
14 rue Bayard - TOULOUSE

SCI COTHAV

Par AGO du 04.10.2021 de la SCI COTHAV, société civile immobilière en liquidation au capital de 198.000 €, dont le siège de la liquidation est fixé au 6 avenue Saint Granier, ZAC de Saint Martin du Touch - 31300 TOULOUSE, R.C.S. TOULOUSE 419 598 560, les associés ont approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 04.10.2021, donné quittus et déchargé M. Marc MATIS DE BISSCHOP demeurant Lieudit Daujas - 31190 MAUVAISIN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. En conséquence, les fonctions de gérant de M. Marc MATIS DE BISSCHOP ont pris fin. Le siège de la liquidation est fixé au 6 avenue Saint Granier, ZAC de Saint Martin du Touch - 31300 TOULOUSE. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE avec mention au R.C.S. de TOULOUSE.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.

G2100793



OSTALA 2

SCCV en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
17 route de Grenade
31700 BEAUZELLE
R.C.S. Toulouse 819 189 549

L'AG réunie le 31/12/2020 au 17 route de grenade - 31700 BEAUZELLE a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/06/2021, déchargé Monsieur Claude BERGER, demeurant 29 rue de la poste - 11130 SIGEAN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quittus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Avis de dépôt au greffe de l'état des créances complété du projet de répartition établi par la SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN, liquidateur de la

SA FROID ET TECHNOLOGIE - ETABLISSEMENTS GALINDO ET CIE

40 rue Ernest Renan - 31200 TOULOUSE

670 801 513 R.C.S. TOULOUSE

N° de Gestion : 1967B00151

Les contestations seront recevables dans le délai d'un mois, à compter de la date de la présente publication, auprès du greffe du tribunal de commerce de Toulouse. G2100683

N° PC : 2020RJ0066

Jugement en date du 26/10/2021 : jugt d'interdiction de gérer 3 ans à l'encontre de

Monsieur ROBELIN Samy

109 C chemin de Laramet - 31170 TOURNEFEUILLE

RM 789 400 850

G2100686

N° PC : 2018RJ0627

Jugement en date du 26/10/2021 : jugt d'interdiction de gérer 4 ans à l'encontre de

Monsieur YABA Ayere Claude

118 route de Labège Bâtiment 3, Appartement 41 - 31400 TOULOUSE gérant de la

SARL GARONNE PEINTURE

R.C.S. 814 301 446

G2100692

N° PC : 2018RJ0799

Jugement en date du 26/10/2021 : jugt d'interdiction de gérer 4 ans à l'encontre de

Monsieur BAUTISTA Jean-Philippe

7 rue Cujas - 31000 TOULOUSE

gérant de la

SARL ZZ98

R.C.S. 824 691 844

G2100693

LIQUIDATION JUDICIAIRE

N° PC : 2021RJ0339

Jugement du 26/10/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la

SAS LE PARADIS 31

3 Rond Point du Pont Neuf - 31230 L'ISLE-EN-DODON

bar (licence III), restaurant, boulangerie pâtisserie R.C.S. 885 276 857

liquidateur judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 place du Pilat - 31800 SAINT GAUDENS

Juge-commissaire : M. LEGRAND Date de cessation des paiements le 03/10/2021.

Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. G2100666

N° PC : 2021RJ0342 Jugement du 26/10/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la

SARL DS MATERIAUX

41 avenue Winston Churchill Apt 58 - 31100 TOULOUSE

achat et vente de matériaux de construction R.C.S. 882 387 277

liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE

Juge-commissaire : M. BEAUDET Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. G2100667

N° PC : 2021RJ0336 Jugement du 28/10/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la

SAS K PAR K AUTO

33 route Nationale 88 - 31380 GARIDECH

négoce de véhicules d'occasion et neuf, vente de pièces diverses, location de tous engins motorisés, réparation des véhicules

R.C.S. 810 698 647 liquidateur judiciaire : la SAS BDR & ASSOCIES prise en la personne de Me Marc-Antoine REY 2 B avenue Jean Rieux - 31506 TOULOUSE Cedex 5

Juge-commissaire : Mme ETHUIN Date de cessation des paiements le 02/06/2021.

Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. G2100668

N° PC : 2020RJ0066 Jugement du 28/10/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la

SAS BATI-TECH

6 rue des Ecoles - 31780 CASTELGINEST

gross oeuvre, plâtrerie et joint

RCS 841 101 348 liquidateur judiciaire : la SAS BDR & ASSOCIES prise en la personne de Me Marc-Antoine REY 2 B avenue Jean Rieux - 31506 TOULOUSE Cedex 5

Juge-commissaire : M. FANTINI Date de cessation des paiements le 31/07/2021.

Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. G2100669

N° PC : 2020RJ0431 Jugement du 26/10/2021 : ouverture d'une procédure de conversion de la procédure de sauvegarde en liquidation judiciaire à l'égard de la

SARL AGORANET - GROUPE ERRA

1 impasse de la Touraine - 31100 TOULOUSE

Prestations en multimédia, la création de sites internet intranet extranet. Agence conseil en communication.

R.C.S. 420 971 426 liquidateur judiciaire : la SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN 54 rue Pargaminières CS 18501 - 31685 TOULOUSE Cedex 6

Juge commissaire : M. DU LAC Date de cessation des paiements le 29/09/2021. G2100670

N° PC : 2021RJ0340 Jugement du 26/10/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la

SARL FRANCOIS MAILIE AUTOMOBILE

27 route de Lacourtensourt - 31150 FENOUILLET

achat et vente de véhicules d'occasion, mécanique générale

R.C.S. 500 100 391 liquidateur judiciaire : la SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN 54 rue Pargaminières CS 18501 - 31685 TOULOUSE Cedex 6

Juge-commissaire : M. DU LAC Date de cessation des paiements le 26/04/2020.

Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. G2100673

N° PC : 2021RJ0228 Jugement du 28/10/2021 : ouverture d'une procédure de conversion de la procédure de sauvegarde en liquidation judiciaire à l'égard de la

SARL LE 233

5 rue LA FRANCOY - 31270 CUGNAUX

salon de coiffure et vente de produits de coiffure

R.C.S. 817 633 357 liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE

Juge commissaire : M. DU LAC G2100671

N° PC : 2021RJ0338 Jugement du 26/10/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la

SAS MINUTE C.C.

1 boulevard Lascrosses Station Métro Compans Caffarelli-Sous Sol - 31000 TOULOUSE

vente au comptoir de repas, pains, viennoiseries, gâteaux, boissons à emporter

R.C.S. 811 255 223 liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE

Juge-commissaire : M. FANTINI Date de cessation des paiements le 18/01/2021.

Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. G2100672

N° PC : 2021RJ0343 Jugement du 28/10/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de la

SARL EURL BRICKS A BLOC

18 rue du Tchad - 31300 TOULOUSE

animations ludo-éducatives, apprentissage ludique des sciences

R.C.S. 843 880 246 liquidateur judiciaire : la SAS BDR & ASSOCIES prise en la personne de Me Marc-Antoine REY 2 B avenue Jean Rieux - 31506 TOULOUSE Cedex 5

Juge-commissaire : M. MOLVOT Date de cessation des paiements le 15/10/2021.

Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. G2100677

N° PC : 2020RJ0431 Jugement du 26/10/2021 : ouverture d'une procédure de conversion de la procédure de sauvegarde en liquidation judiciaire au BODACC.

G2100674

N° PC : 2021EX0034 (GTC Albi) Jugement du 19/10/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur résolution de plan à l'égard de la

La SAS UNIVERSAL ENGLISH

60 boulevard Dédodat de Séverac - 31300 TOULOUSE

Formation linguistique.

R.C.S. 428 185 532 Juge commissaire : M. MAUREL Frédéric

Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. G2100681

N° PC : 2021RJ0347 Jugement du 28/10/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SARL OM

124 Grande rue Saint-Michel - 31400 TOULOUSE

restaurant, snack, traiteur

R.C.S. 538 224 106 mandataire judiciaire : la SELARL AEGIS prise en la personne de Me Souad HADDANI-AGDAY 5 rue Saint-Gilles - 31500 TOULOUSE

Juge-commissaire : M. FANTINI Date de cessation des paiements le 26/10/2021.

Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. G2100682

N° PC : 2015RJ0515 Jugement du 28/10/2021 : modification de plan de redressement +1an de la

SARLU L'AMANDINE

7 boulevard Jean Jaurès - 31260 SALIES-DU-SALAT

Commissaire à l'exécution du plan : la SELAS EGIDE prise en la personne de

Me Alix BRENAC 4 place du Pilat - 31800 SAINT-GAUDENS

R.C.S. 507 608 016 G2100684

Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. G2100675

N° PC : 2021RJ0337 Jugement du 28/10/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la

SARL ECOTECNIC

41 rue Paule Raymondis Zac de Gabardie - 31200 TOULOUSE

électricité, générale et énergies renouvelables

R.C.S. 513 557 769 mandataire jud

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne / Tarn-et-Garonne



SELARL POURCIEL & ASSOCIES

Notaires associés
Parc de la Tuilerie
Route de Narbonne
31810 VENERQUE

MME LOUISA VICTORIA GERETTI

Avis de saisine d'un légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du code civil
Article 1378-1 du code de procédure civile
LOI n° 2016-1524 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 avril 2013, ayant fait l'objet d'un codicile en date du 21 avril 2013, Madame Louisa Victoria GERETTI, en son vivant, retraitée, demeurant à LE VERNET (31810), 27 rue de Bacquié, née à SAULT LES RETHEL (Ardennes) le 11 septembre 1927, veuve de Mr Valter NICOLOSO et décédée à MURET (Haute-Garonne) le 30 décembre 2020, a institué divers légataires universels et particuliers. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description du testament reçu le 14 avril 2021 par Maître Nicolas BRIOLE, notaire associé à VENERQUE (HAUTE-GARONNE), Parc de la Tuilerie, ledit acte suivi d'un acte de saisine des légataires universels dressé par ledit notaire le 21 octobre 2021, desquels il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Nicolas BRIOLE, notaire associé à VENERQUE (31810) Parc de la Tuilerie, 3 rue de la Charlotte - référence CRPCEN : 31032, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis : Me Nicolas BRIOLE.
G2100811

MME MARIE PARROCO

Suivant testament olographe en date du 20/11/2014, Mme Marie PARROCO, demeurant à TOULOUSE (31), 100 bd Pierre et Marie CURIE a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description du testament reçu par Maître Céline CHWARTZ-LAIR, Notaire de la SELARL «CHWARTZ et associés» (CRPCEN 31002), sise à TOULOUSE (31), 50 allées Jean Jaurès, le 21 octobre 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TOULOUSE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis : Le Notaire.
G2100758

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
ENVOYEZ NOUS VOS ANNONCES
PAR MAIL EN FORMAT WORD**

annoncelegale.gazm@forumeco.com

Tarn-et-Garonne

OFFRE DE REPRISE

SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES
Mandataire Judiciaire
13 rue de l'Hôtel de Ville - CS 30546
82005 MONTAUBAN Cedex

A céder fonds de commerce ou à défaut droit au bail tous commerces (sauf restauration)

En application des articles L 642-22 et suivants du code du commerce, la SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Jean Claude ENJALBERT, mandataire judiciaire, porte à la connaissance de toute personne intéressée qu'il est mis en vente un fonds de commerce de prêt à porter situé :

- 125 rue Romy Schneider, Zone Futuropole - 82000 MONTAUBAN ;
- loyer local commercial : 4.762 €/mois TTC ;
- surface commerciale : 375 m² environ ;
- C.A. au 31/03/2021 : 130.582 € ;
- C.A. au 31/03/2020 : 215.627 € ;
- Immobilisations au 31/03/2021 : 22.226 €.
- Immobilisations au 31/03/2020 : 28.311 €.

Les offres d'acquisition seront reçues au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN jusqu'au 29 Novembre 2021 à 11h. A peine d'irrecevabilité elles devront comprendre les mentions prévues à l'article L 642-2 § II du code du commerce et l'attestation exigée à l'article R 642-1.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'étude au courriel : ge.enjalbert@orange.fr
G2100809

SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES
Mandataire Judiciaire
13 rue de l'Hôtel de Ville - CS 30546
82005 MONTAUBAN Cedex

A céder matériel et véhicules agricoles

En application des articles L 642-22 et suivants du code de commerce, la SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Jean Claude ENJALBERT, mandataire judiciaire, porte à la connaissance de toute personne intéressée qu'il est mis en vente un ensemble de matériels et de véhicules agricoles.

Les offres d'acquisition seront reçues au greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN jusqu'au 22 Novembre 2021 à 11h.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'étude au courriel : ge.enjalbert@orange.fr.
G2100803

**PENSEZ
À FAIRE PUBLIER
VOTRE ANNONCE
PARTOUT EN FRANCE**

annoncelegale.gazm@forumeco.com

CONSTITUTION DE SOCIETE

CHEZ LAURETTE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à CAUSSADE du 28/10/2021,

il a été institué une exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CHEZ LAURETTE.

SIÈGE : CAUSSADE (82300), 763 Chemin de Calsos.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle.

CAPITAL : 7.500,00 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Madame Laure MIGNARD, demeurant 763 chemin de Calsos - 82300 CAUSSADE, en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective.

Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des descendants ou descendants du cédant. Pour avis : La gérance.
G2100489

SCI FIRST MONTAUBAN

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes.

FORME : Société civile immobilière.

DENOMINATION : SCI FIRST MONTAUBAN.

SIEGE SOCIAL : 600 Boulevard Alsace Lorraine - 82000 MONTAUBAN.

DUREE : 99 années.

CAPITAL : 1.000 €.

APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €.

GÉRANCE : PIERRARD Caroline demeurant 1894 chemin de la Mairie - 82230 LEOJAC.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des descendants ou descendant du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de MONTAUBAN.

G2100699

SOCIETE PK

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société civile pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN dénommée SOCIETE PK au capital de 566.100 € ayant pour objet : «La prise de participation dans toutes sociétés et entreprises civiles, commerciales, industrielles et financières, et en règle générale toutes activités relevant d'une société de portefeuille. L'acquisition, la souscription, la détention, l'administration, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières, l'investissement dans tous produits bancaires, d'épargne et de placement», dont le siège social est à MONTBETON (82290), 150 allée des Mûriers et dont le gérant est Monsieur Pierre Nicolas KOENIG, demeurant à MONTBETON (82290), 150 allée des Mûriers.

Pour avis : La gérance.
G2100756

MODIFICATION

DE STATUTS

EARL DE JOINTILLE

Capital de 7.600 €uros
Siège social : Les carlots
82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE
490 544 566 R.C.S. Montauban

Suivant AGE du 01/11/2021 ont été prises les résolutions suivantes : -Augmentation du capital social à hauteur de 7.800 € ; - Transformation de l'EARL en SCEA DE JOINTILLE.

GÉRANCE : Démission de Madame Monique LAVERGNE, et nomination de Monsieur Roland LAVERGNE, demeurant 1 rue Les carlots - 82 210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE

Pour avis : La gérance.
G2100479

DEVIL'AUTOEURL

au capital de 1.000 €uros
Siège social 462 avenue de la libération
60150 LONGUEUIL ANNEL
791 907 843 R.C.S. Compiègne

Suivant décision du gérant du 07/10/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 64 route de Lafrahanse - 82100 CASTELSARRASIN à compter du 01/10/2021.

ASSOCIÉ/GÉRANT : M. LELEU Mickaël, demeurant 64 route de Lafrahanse - 82100 CASTELSARRASIN. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de MONTAUBAN.
G2100796

DISSOLUTION

DE SOCIETE

JMP SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège social : LE RIVAL
82130 LAFRANCAISE
497 941 245 R.C.S. Montauban

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29/10/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/10/2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Chantal PARROT, demeurant 734 route de Moissac «LE RIVAL» - 82130 LAFRANCAISE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Pour avis : Le Liquidateur.
G2100396

DOMALIS CHEMINEES 82

S.A.R.L. au capital de 8.000,00 €uros
Siège social :
31 rue Alphonse Daudet
82000 MONTAUBAN
R.C.S : 479 788 432 00025

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 octobre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur COSME Benoit, demeurant 1510 route des coteaux du Quercy - 82270 MONTPEZAT DE QUERCY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à : 31 rue Alphonse Daudet - 82000 MONTAUBAN.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le liquidateur.
G2100748

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EARL VALETTE DOMINIQUE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile en liquidation
au capital social de 30.000,00 €uros
Siège social : « Paillerols la Tourasse » - 82160 CAYLUS
Siège de liquidation : « Paillerols la Tourasse » - 82160 CAYLUS
502 302 904 R.C.S. Montauban

Suivant décision en date du 12 octobre 2021 l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, a déchargé Monsieur Dominique VALETTE demeurant 363 rue des Mercadies - 82800 BIOCULE de son mandat de liquidateur, a donné à ce dernier quittus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite décision.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le Liquidateur.
G2100396

LA BARAQUE A FRITES CH'TI

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 10.000 €uros
Siège de liquidation : 273 chemin des Peyrières
82300 MONTEILS
529 611 576 R.C.S. Montauban

L'assemblée générale réunie le 30 septembre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laurence MOREAU, demeurant 273 chemin des Peyrières - 82300 MONTEILS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quittus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
G2100722



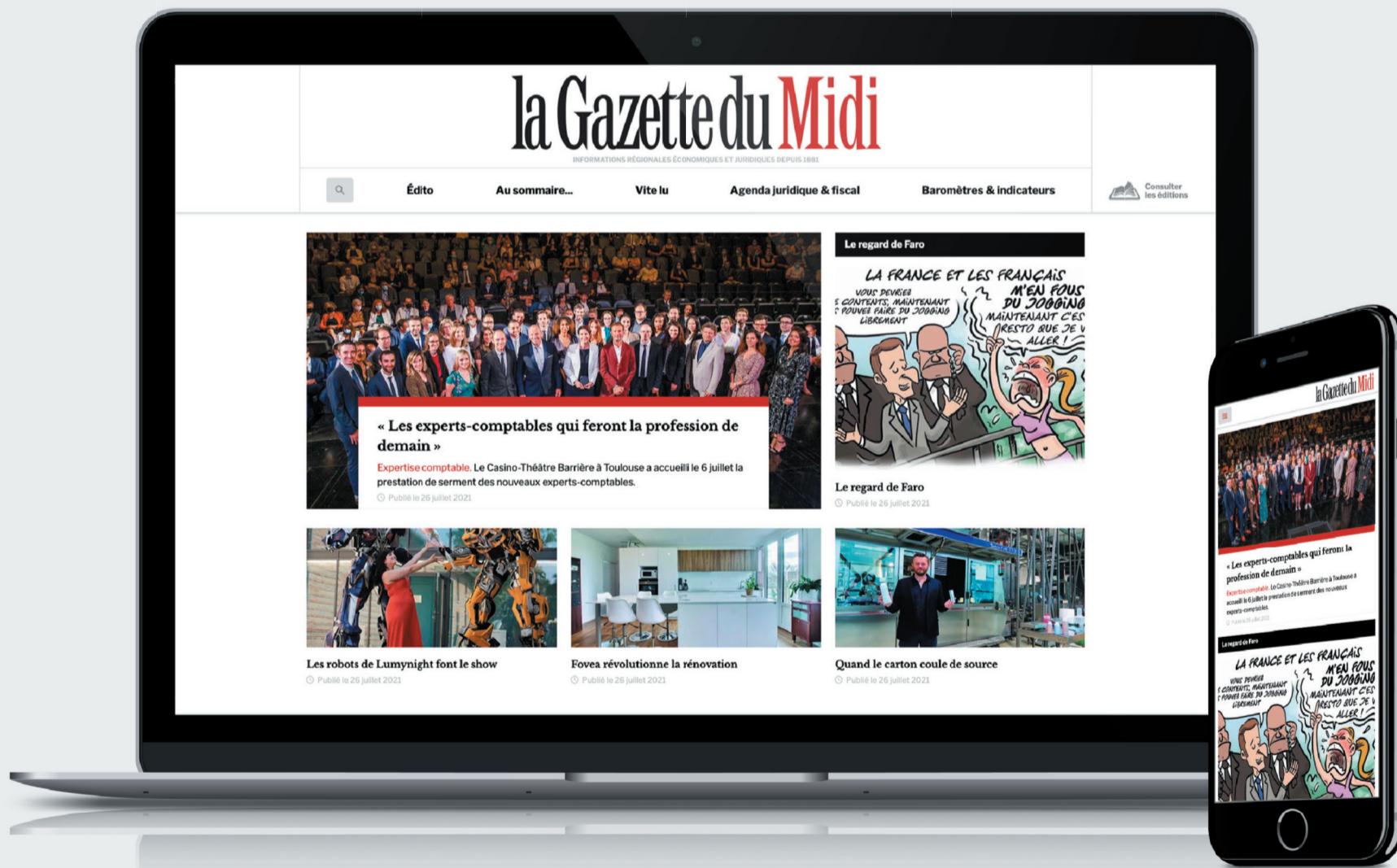
NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.gazette-du-midi.fr

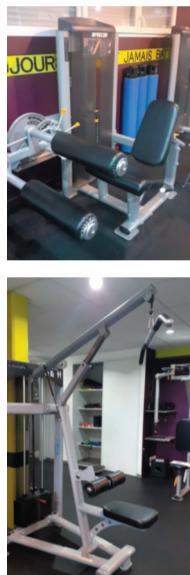
Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Serge CADENE - Pierre CASIMIRO - Guillaume RAYNAUD
Mathieu RIBAUTE - Yannick BERENGUER
HUISSIERS DE JUSTICE
6 route d'Espagne - 31100 TOULOUSE Cedex 1
05 61 21 21 42 - encheres@cdjtoulouse.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES JUDICIAIRE
MARDI 16 NOVEMBRE À 14H
Suite Liquidation Judiciaire Simplifiée SARL O² FORM



Centre de remise en forme salle de sport

Machines principalement de 2015 et 2019 très peu servi suite crise sanitaire :
2 vélos CLUBLINE et HEUBOZEN - 2 elliptiques FDC DUAL20 et MULTIFORM - **Tapis de course** MULTIFORM - **Pédalo** - 2 spinnings MULTIFORM - Rack de poids PRECOR - Presse à lombaires et abdo PRECOR - **Presse à jambes et mollets** PRECOR - Machine abducteurs et adducteurs PRECOR - Dorsy haut LAROQ - Combiné pectoraux et dos PRECOR - Machine biceps et triceps PRECOR - Multipresse pectoraux PRECOR - **Bancs de musculation** - Matériel (barre haltères, disques, step, rollers pilates, lets, core fitness rollers...) - Matériel de sonorisation et écrans télé - **Climatiseurs** PANASONIC Inverter 2012

Vente sur place à Bruguières (31150) 11, impasse Labarthe

Exposition : ½ h avant la vente

Paiement comptant par carte bleue ou espèces limitées à 1000 € - Frais légaux en sus 14,28 % TTC
Une fois l'adjudication prononcée, les lots sont sous la responsabilité de l'acquéreur
Enlèvement immédiat après paiement complet - Vendu en l'état sans réclamation- Pass sanitaire requis

Officier vendeur : Guillaume RAYNAUD

Liste et Photos complémentaires sur www.cdjtoulouse.fr

CHAUSSON
CATHERINE

A la requête de la SELAS EGIDE - mandataire judiciaire - prise en la personne de Maître Stéphane HOAREAU 4 rue Amélie - CS98034 - 310806 Toulouse cedex suite à la Liquidation Judiciaire simplifiée en date du 26/08/2021 de la SARL ML OPTIQUE immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 819 748 880, le même jugement autorisant la vente en vertu de l'Art L 644-2 du Code de Commerce et nommant a procédé :

Le Jeudi 25 Novembre 2021 à 10h00

A LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR PLACE
D'UN FONDS DE COMMERCE
D'OPTIQUE-LUNETTERIE

A l'enseigne "MG VISION"

Sis et exploité 5 rue Baronie 31000 TOULOUSE

et consistant en : enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, matériel, mobilier et aménagement et stock.

Sur la mise à Prix de 20 000 €

(s'appliquant aux éléments corporels et aux éléments incorporels)

A défaut d'acquéreur pour le fonds il sera procédé immédiatement à la vente des éléments isolés.

EXPOSITION PUBLIQUE ½ heure avant la vente.

Visite possible sur rendez-vous

RENSEIGNEMENTS A L'ÉTUDE :

Consultation du cahier des charges et des conditions à l'étude sur rendez-vous

CONDITIONS : Paiement comptant. Enregistrement obligatoire avant la vente. L'acquéreur devra apporter la preuve de sa qualification professionnelle d'opticien lunettier pour enchérir. Lettre accrédictive de banque exigée avant la vente.

Frais légaux 14,28 % TTC en sus des enchères

Frais préalables et frais post-vente à la charge de l'acquéreur.

SELARL Catherine CHAUSSON - Commissaire-Priseur Judiciaire
16, rue Boulbonne 31000 TOULOUSE - Tél. 05 82 95 50 28 - cpj@chausson-encheres.com

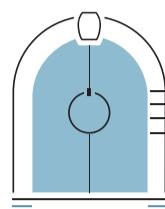
Vos dons agissent pour le médico-social

En 2021, votre générosité a permis à des bus solidaires d'aller à la rencontre des personnes isolées en milieu rural. Grâce à vous, de nombreuses personnes fragiles peuvent être accompagnées partout en France. Merci !

À CHAQUE DON SON ACTION

Découvrez comment agir sur www.vosdonsagissent.fr





LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES VENDREDI 12 NOVEMBRE
À 09H30

(vente suite à tutelles et divers)

BROCANTE :

BIBELOTS - OBJETS DE VITRINE
TABLEAUX et MOBILIER...

(enlèvement des lots à partir du mardi 16 novembre
à VILLEMUR SUR TARN)

MESURES DE PRÉCAUTION : COVID-19

- VENTE UNIQUEMENT EN « LIVE » sur interenchères.com

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

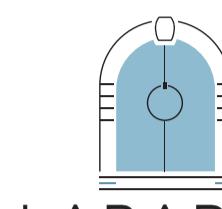
EXPOSITION PUBLIQUE
(SUR LE LIEU DE VENTE) :
MERCREDI 10 NOVEMBRE
DE 9H00 À 12H00

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004
WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
20 AVENUE MICHEL ROCARD
31340 VILLEMUR SUR TARN

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Priseur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Priseur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014



LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MARDI 16 NOVEMBRE
À 09H00 & 14H00

BROCANTE

09H00

BIBELOTS (sur table) et TABLEAUX

14H00

OBJETS DE VITRINE et MOBILIER

MESURES DE PRÉCAUTION : COVID-19

VENTE EN PRÉSENTIEL - Port du masque obligatoire - Distanciation (1 m entre chaque personne)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITION PUBLIQUE :
LUNDI 15 NOVEMBRE
DE 13H30 À 17H00

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004
WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
92 CHEMIN DE LA FLAMBÈRE
31300 TOULOUSE

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Priseur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Priseur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

MERCI À TOUS NOS
BÉNÉVOLES
POUR LEUR
ENGAGEMENT, À NOS **PARTENAIRES**
ET AUX **DONATEURS** POUR LEUR
SOUTIEN. LA **SOLIDARITÉ** EST
PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE,
NOUS SOMMES AU RENDEZ-VOUS
GRÂCE À VOUS.

#SolidaritéCovid19

REJOIGNEZ CET ÉLAN SOLIDAIRE :
www.restosducoeur.org



LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES JEUDI 18 NOVEMBRE
À 14H00

TIMBRES DE COLLECTION

Consultant : Mr ROUCOLLE Jean-Louis - Tél. 05.61.33.14.33

MESURES DE PRÉCAUTION : COVID-19

VENTE EN PRÉSENTIEL - Port du masque obligatoire - Distanciation (1 m entre chaque personne)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITION PUBLIQUE :
MERCREDI 17 NOVEMBRE
DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H
JEUDI 18 NOVEMBRE
DE 9H À 12H

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004
WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
HOTEL DES VENTES ST AUBIN
3 BLD MICHELET
31000 TOULOUSE

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Priseur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Priseur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

Actualités

LES OCCASIONS EN PANNE. LA DYNAMIQUE D'UN MARCHÉ TRÈS ACTIF DE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE A ÉTÉ CASSÉE PAR LE MANQUE DE VOITURES DISPONIBLES EN NOMBRE SUFFISANT POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE

La pénurie de composants électroniques qui provoque de gros retards dans l'assemblage et la livraison des voitures neuves. Tout le monde le sait désormais et en subit les conséquences. L'industrie, pour ne pas avoir été capable d'organiser son indépendance et s'être livrée pieds et poings liés à des fournisseurs lointains de pièces indispensables (semi-conducteurs) ayant d'autres priorités. Les clients, pour attendre leurs nouvelles voitures depuis de longs mois ou carrément renoncer à passer commander. Cette crise dont on perçoit mal l'issue à court et moyen terme pèse indirectement sur le marché des véhicules d'occasion. Dans un premier temps, cette situation inédite a profité aux voitures de seconde main. Faute de neuf, les acheteurs se sont tournés vers des modèles récents disponibles immédiatement. Un engouement qui a profité aux distributeurs et professionnels qui concentrent une grande partie du marché des occasions les plus récentes. Mais qui dit peu de livraisons de voitures neuves dit pas assez d'occasions disponibles pour assurer un turnover suffisant dans les parcs VO. Une double peine pour les distributeurs : des commandes perdues, des clients mécontents et trop peu d'occasions à proposer.

Dynamique en début d'année, le marché de l'occasion subit les conséquences de cette situation depuis le début de l'été. Une tendance négative confirmée par le mois de septembre où 495164 voitures ont changé de main, un recul de 11,6 % par rapport à l'année précédente. Dans ce total, un peu plus d'un tiers ont été achetées auprès de professionnels (35,4 %), le reste étant le résultat de transactions entre particuliers (64,6 %), avec une majorité de véhicules âgés de 5 ans et plus dans ce dernier cas de figure.

Néanmoins, le bilan des neuf premiers mois reste largement positif : 4 575 278 occasions ont trouvé preneur. Une progression de 12,9 % par rapport à 2020 et 6 % de mieux qu'en 2019, un millésime record pour les VO. La crise d'approvisionnement des semi-conducteurs n'étant pas près d'être résolue, il est probable que le dernier trimestre prolongera la spirale négative apparue depuis l'été. Au point de plonger le marché des voitures d'occasion dans le négatif?

D. M.

LA 8^E PROMOTION DU MOOVE LAB, PARRAINÉE PAR BMW GROUP FRANCE, ENTRE À STATION F LE 3 NOVEMBRE

Présidé par BMW group France, lequel est parrain de la 8^e promotion du Moove Lab, le jury de sélection, réuni le 14 octobre, a sélectionné trois entreprises parmi les 12 finalistes. Le CNPA et Via ID ont ainsi annoncé l'arrivée de BCA expertise, acteur majeur dans la chaîne de service de la mobilité, Bee2Link – constitué des marques bee2link, 3Dsoft, Neuralytics, Terranova Web Systems et agence K – spécialisé dans le développement de plateformes, logiciels et applications digitales destinés à la distribution automobile et enfin, Opteven, expert des contrats d'assistance, de garantie et d'entretien, qui rejoignent tous trois les partenaires historiques de l'accélérateur. Lancé en 2017 par le CNPA et Via ID, le Moove Lab, seul accélérateur de Station F dédié aux start-up de la mobilité qui a pour l'heure accompagné une cinquantaine de start-up, a ainsi pour objectif d'accompagner des start-up innovantes, en leur offrant toutes les chances de succès pour devenir des acteurs clé de la mobilité connectée, partagée, propre, inclusive et durable. Le Moove Lab bénéficie, entre autres, de nombreux soutiens institutionnels, dont celui de France Mobilités. Il a également été sélectionné comme programme partenaire du volet Incubation dans le cadre de l'initiative « French Tech Tremplin ».

moteur

Essai. Première pour la marque de luxe de Toyota : la deuxième génération de son SUV à succès est déclinée dans une version hybride rechargeable à l'autonomie 100% électrique exceptionnelle.

Lexus NX : hybride en mode rechargeable



Le style expressif du SUV premium japonais ne passe pas inaperçu.

Incontestable pionnier des motorisations hybrides, Toyota a également converti Lexus, sa marque premium, aux bénéfices de l'électrification. Hybridation simple ou simple hybridation jusqu'à présent. Mais impossible d'en rester là désormais. Surtout dans le segment des SUV haut de gamme où les versions hybrides rechargeables sont devenues indispensables, ne serait-ce que pour des raisons fiscales, de façon à contourner des malus de plus en plus lourds, et de libre circulation dans les centre-villes des grandes agglomérations. Le premier à s'y convertir est le tout nouveau NX.

Cela tombe bien car la gamme NX occupe une place essentielle dans la famille Lexus. C'est lui qui depuis son lancement en 2014 contribue le plus à l'augmentation des ventes européennes de la marque avec plus de 175 000

immatriculations sur un total mondial dépassant le million. Mieux encore, ce SUV de taille moyenne a permis à la marque de conquérir de nouveaux clients.

Avec 95 % de pièces différentes de celles qu'il remplace à l'issue d'une longue carrière – une autre caractéristique des Lexus –, le NX de deuxième génération change du tout au tout. Sans se renier, en particulier en matière de design où la marque a bousculé sa timidité initiale en jouant franchement la carte du style il y a presque une décennie. Le nouveau NX est l'héritier de cette évolution radicale appelée « L-Finesse » auquel l'œil s'est accoutumé. Angles vifs, courbes renversantes, immense calandre grillagée à la forme caractéristique : tout y est. Un incontestable air de famille mais poli par le travail des designers japonais.

Élaboré sur une nouvelle plateforme, le NX conserve à

peu près les mêmes mensurations à quelques petits centimètres près mais il semble plus dynamique et mieux posé sur la route grâce à l'élargissement de ses voies avant (+35 mm) et arrière (+55 mm). Deux centimètres de plus sur la longueur passent inaperçus mais pas sur les voies. D'autant que l'adoption de roues de 18 à 20 pouces renforce cette impression.

JUSQU'À 98 KM EN MODE 100 % ÉLECTRIQUE

À bord, le SUV Lexus inaugure un nouveau concept d'aménagement dénommé « Tazuna » que Lexus résume d'une formule « les mains sur le volant, les yeux sur la route ». Autrement dit, une volonté de simplification des commandes et une meilleure intuitivité dans leur utilisation. Une évolution concrétisée par deux chiffres : une réduction de 78 à 45 boutons de commandes diverses et variées. Le progrès est évi-

dent même s'il en reste encore beaucoup. L'affichage tête haute sur certaines versions, l'immense écran tactile central haute définition (de 9,8 à 14 pouces) doté d'un processeur ultra-rapide et l'assistant vocal « Hey Lexus » contribuent à faciliter la vie du conducteur. Pour qu'elle soit plus agréable encore, la Lexus NX bénéficie de plusieurs systèmes audio de haut niveau : Pioneer en série, Mark Levinson sur les finitions les plus élevées. Le tout avec une isolation sonore performante, un des points forts de la marque.

La motorisation hybride rechargeable, la nouveauté mécanique majeure, est réservée à la NX450h+ qui dispose par ailleurs d'une transmission intégrale électrique permanente en série. Il s'agit d'un quatre cylindres 2,5 l, associé à deux moteurs électriques, 134 kW à l'avant, 40 kW à l'arrière et une batterie lithium-ion de 18,1 kWh très compacte, la plus forte capacité de sa catégorie pour une puissance combinée de 309 ch. Les performances sont au rendez-vous avec un 0 à 100 km/h en 6,3 secondes. Les normes de consommation et d'émissions sont très basses, grâce à un mode de calcul favorable aux hybrides rechargeables : 0,9 l à 1,1 l de carburant (cycle d'homologation WLTP) et entre 20 et 26 g/km de CO₂. L'autonomie en mode 100 % électrique est de loin la meilleure de la catégorie : jusqu'à 98 km en ville et jusqu'à 76 km en cycle mixte. Impressionnant.

D. M.



Écran central jusqu'à 14 pouces pour le nouveau SUV NX.

Exposition. Jusqu'au 16 janvier 2022, *La Dame à la licorne* est exposée au musée des Abattoirs grâce à un prêt exceptionnel du musée de Cluny. La tenture des années 1500 y dialogue avec des artistes contemporains dans une perspective renouvelée.

La dame à la licorne aux Abattoirs

Chef-d'œuvre absolu des collections du musée de Cluny – musée national du Moyen Âge – présenté à titre exceptionnel hors de son écrin au Met de New York (1973), au Japon (2013) et à Sydney (2018), les six tapisseries composant la tenture de *La Dame à la licorne* voyagent pour la première fois en France depuis leur acquisition en 1882. Le vaste chantier de modernisation en cours au musée de Cluny est en effet l'occasion d'exposer hors ses murs l'une des plus belles réalisations du Moyen Âge, avant la réouverture du musée début 2022.

La présentation des tapisseries aux Abattoirs, à la fois envoûtantes et intrigantes par les mystères qui les entourent, s'accompagne d'un ensemble d'œuvres d'artistes contemporains – Maïder Fortuné, Suzanne Husky, Rebecca Horn, Agathe Pitié, le Southwest Studio et Will Cotton – qui mettent en perspective sous un angle actuel *La Dame à la licorne* comme une œuvre fondatrice du respect de la nature et de la représentation féminine. Elle est également mise en regard du chef-d'œuvre textile des Abattoirs, le rideau de scène de Picasso, *La Dépouille du Minotaure en costume d'Arlequin*.



Mon seul désir, tenture de *La Dame à la licorne*, vers 1500.

quin réalisé en 1936 pour le *Quatorze-Juillet* de Romain Rolland.

« Nous sommes très heureux d'accueillir ces tapisseries médiévales emblématiques. Point d'orgue d'une programmation 2021 passée dans la redécouverte de l'art tissu, depuis *Sous le fil : l'art tissu dans les collections de Daniel Corder et des Abattoirs* à la rétrospective Marion Baruch, ce rassemblement est la preuve que la place des femmes et de la nature traverse universellement l'histoire de l'art et l'histoire », souligne Annabelle Ténèze, directrice des Abattoirs.

Les vastes espaces d'exposition des Abattoirs, institution de premier plan dans le paysage muséal national, permettent de présenter dans les meilleures conditions la tenture de *La Dame à la licorne*, composée de six pièces de grandes dimensions (chaque fait plus de 3 mètres de hauteur pour 2,9 à 4,7 mètres de largeur). Le choix de la Ville rose vient également rappeler un pan méconnu de son histoire puisque c'est à Toulouse qu'elle a été mise à l'abri durant la Première Guerre mondiale.

Découverte en 1841 par Prosper Mérimée au château de Boussac (Creuse), la tenture a été acquise 41 ans plus tard par Edmond du Sommier, premier directeur du musée de Cluny. *La Dame à la licorne* est indéniablement une œuvre complexe, qui intrigue et attire. La signification généralement donnée aux pièces composant la tenture est celle d'allégories des cinq sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, et le toucher. Toutefois, il existe six tapisseries et le mystère demeure quant à l'interprétation de la dernière pièce, la seule qui porte une inscription : « Mon seul désir ». On peut y voir un sens interne, celui du cœur, à la fois philosophique et humain, une injonction à s'élever au-delà des plaisirs matériels, ou un hommage crypté à l'amour humain, sans que ces hypothèses soient contradictoires. Plusieurs autres interrogations entourent ces tapisseries, comme celle de l'identité exacte du commanditaire. D'après les armoiries « de gueules à la bande d'azur chargée de trois croissants d'argent » que portent le lion et la licorne, il s'agirait d'un homme de la famille lyonnaise des Le Viste.

www.lesabattoirs.org

Littérature. À Montauban et en Tarn-et-Garonne, du 15 au 28 novembre.

Mathias Énard, invité d'honneur de Lettres d'automne

Deux semaines pour donner à voir, entendre et partager une œuvre littéraire francophone en présence et avec la participation de son auteur, tel est le concept de Lettres d'automne, le festival littéraire qui se déroule cette année du 15 au 28 novembre, à Montauban et dans différents lieux de Tarn-et-Garonne. Après Laurent Mauvignier, Christian Garcin et Anne-Marie Garat, l'invité d'honneur en est Mathias Énard. Il est l'auteur, entre autres, des romans *Zone* et *Boussole* (respectivement prix du Livre Inter 2009 et prix Goncourt 2015), du roman graphique *Tout sera oublié* avec Pierre Marquès, de la bande dessinée *Prendre refuge* avec Zeina Abirached ainsi que du recueil de poèmes *Dernière communication*.



Mathias Énard.

cation à la société proustienne de Barcelone. Son dernier roman, *Le banquet annuel de la confrérie des fossoyeurs*, a été publié par Actes Sud en 2020.

Mathias Énard a choisi comme fil rouge à cette 31^e édition du festival le thème « Mélodies et variations ». Il

s'est entouré d'écrivains, éditeurs, musiciens, peintres – Agnès Desarthe, Marianne Denicourt, Pascal Amoyel, Emmanuel Noblet, François Dumont, Sylvie Germain pour n'en citer que quelques-uns – dont l'œuvre entre en résonance avec la sienne, ou qui partagent ses question-

nements.

Durant deux semaines, le public est ainsi invité à arpenter l'univers artistique de l'écrivain polyglotte – il a étudié l'arabe et le persan à l'Inalco à Paris, a séjourné longuement au Moyen-Orient, a vécu à Berlin et en Espagne –, à partager également son regard sur le monde, les motifs qui traversent ses livres et à explorer les coulisses de sa création.

Destinée à tous – amoureux des lettres, familles, curieux de nouvelles créations artistiques mais aussi jeune public – la programmation emprunte de multiples formes : rencontres littéraires, lectures en scène, concerts, expositions, cinéma, ateliers, créations inédites et depuis peu, un podcast.

Infos et réservations sur www.confluences.org

Actualités

LES 20 ANS DES ENFOIROS AU BASCALA LES 12 ET 13 NOVEMBRE



Depuis sa fondation en 2000, l'association étudiante les Enfoiros de l'Insa œuvre main dans la main avec les Restos du Cœur de Haute-Garonne. Au cours de ces 20 dernières années, ce sont plus de 400 000 € et 35 tonnes de denrées alimentaires qui ont ainsi été collectés, plaçant l'association parmi les premiers donateurs privés des Restos sur le département depuis 15 ans.

Afin de célébrer 20 ans d'engagement et de solidarité, 20 générations d'Enfoiros se sont réunies autour d'une nouvelle aventure musicale et humaine : plus de 100 ingénieurs bénévoles s'impliquent en effet dans la création de trois concerts exceptionnels les 12 et 13 novembre 2021 dans la salle de spectacles du Bascala, à Bruguières. Le nouveau spectacle met en scène une pop star ultra-célèbre, qui peine à écrire son nouvel album. C'est un sceptre magique confié par son producteur qui va l'aider à retrouver sa créativité. Tous les bénéfices récoltés grâce à ces trois spectacles seront reversés aux Restos du Cœur. Infos et réservations sur www.20ansenfoiros.org

SALON AUTO MOTO & MOBILITÉS DE TOULOUSE DU 10 AU 14 NOVEMBRE AU MEETT

Organisée tous les deux ans par Toulouse Événements avec le concours du CNPA, la 29^e édition du Salon Auto Moto & Mobilités de Toulouse aura lieu du 10 au 14 novembre au Meett, nouveau parc des expositions de Toulouse. Il fédérera sur plus de 30 000 m² les principaux acteurs du marché avec une quarantaine de marques auto et moto présentes et proposera pour la toute première fois un espace dédié aux véhicules utilitaires. Outre les nouveaux modèles exposés, les visiteurs pourront également profiter des nombreuses animations proposées tout au long du salon : le « VTROTT », un simulateur virtuel de trottinette électrique pour plonger dans l'univers des mobilités douces et se sensibiliser à son usage ; un espace gaming qui permettra de participer à des tournois sur consoles Switch avec un accès libre aux différents jeux vidéos : Mario Kart, Hot Wheels, Trial Rising... ; le Rally Raid, un stand bivouac qui accueille des pilotes régionaux et nationaux ayant participé à des courses comptant pour le championnat du monde des rallyes raids avec un parc de véhicules tout terrain : buggys, SSV, 4x4 du Rallye des Gazelles, 4L du 4L Trophy... ; des simulateurs de conduite pour se glisser dans la peau d'un pilote. Tarif normal : 6,50 €, tarif web : 5 € sur www.salon-auto-toulouse.com, gratuit pour les moins de 14 ans.

LES SACQUEBOUTIERS ET MONICA BACELLI AU THÉÂTRE DU CAPITOLE LE 15 NOVEMBRE

Depuis leur fondation en 1976, Les Sacqueboutiers cultivent, sur cuivres anciens, le répertoire de la Renaissance mais aussi la musique contemporaine. Le prestigieux ensemble toulousain, qui frappe toujours par l'originalité de ses programmes, tisse ici la musique de Monteverdi (1567-1643) avec celle de Luciano Berio (1925-2003), deux immenses compositeurs italiens qui, à quatre siècles de distance, sont comme des âmes sœurs. C'est ce que révèle, dans ce projet très imaginatif, l'alternance entre les monodies et madrigaux de Monteverdi, interprétés par la magnifique mezzo-soprano italienne Monica Bacelli, et les Sequenze de Berio. www.theatreducapitole.fr

en bref

Christian Lubat. Ingénieur de formation, passionné d'apiculture et fondateur des sociétés SiConsult et BeeGuard, il propose un système destiné à surveiller l'activité des abeilles à distance, qui permet d'en apprendre beaucoup sur notre environnement.

Au service des abeilles

Sécurité des biens et des personnes et gestion de la logistique d'un côté, surveillance de l'activité des abeilles de l'autre: a priori les sociétés SiConsult et BeeGuard, installées à Labège, n'ont que peu de choses en commun. Si ce n'est le fait qu'elles œuvrent toutes les deux dans le champ de l'Internet des Objets (IoT) et qu'elles ont le même fondateur, Christian Lubat, un ingénieur qui, après un parcours de consultant, a fait le choix de l'entrepreneuriat pour, grâce à une forte démarche de R & D, concevoir des objets communicants pour ses clients, qu'ils soient industriels, logisticiens ou... apiculteurs.

Cet intérêt pour les abeilles, ce chef d'entreprise l'a développé dès son enfance. Né en septembre 1977 dans le Lot-et-Garonne, Christian Lubat grandit aux côtés de parents apiculteurs. Très naturellement, ils lui apprennent tout ce qu'il doit savoir sur le métier : « Durant mon enfance et mon adolescence, je passais le plus clair de mon temps à aider mes parents dans leur rucher », confie Christian Lubat.

Par la suite, le jeune homme

choisit de suivre la voie de l'ingénierie durant ses études à l'université Paul Sabatier puis au Cesi, école d'ingénier de Labège. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en électronique, Christian Lubat fait alors ses armes en travaillant dans divers bureaux d'études en tant que consultant en ingénierie, notamment dans le domaine de l'industrie et de l'aéronautique, avant que l'envie d'entreprendre ne le gagne.

En 2007, il fonde ainsi SiConsult, une société qui conçoit différentes solutions innovantes basées sur l'IoT. L'expertise de l'ingénieur et de son équipe s'articule autour de trois axes, à savoir la sécurité des biens et des personnes, la gestion de la logistique, et le maintien en conditions opérationnelles de machines ou de processus. Au fil des années, SiConsult glane différents trophées : en 2013 le grand prix du challenge innovation fournisseur de Réseau Ferré de France (RFF) dans la catégorie Jeune entreprise innovante (JEI), pour son projet de lutte contre le vol de câbles en cuivre à l'aide d'un objet communicant; en 2015 le deuxième prix du concours régional d'ERDF avec son projet permettant de surveiller à distance l'infrastructure réseau d'ERDF, un produit qui permet de localiser instantanément et précisément les chutes de câbles ou de poteaux mais aussi de fournir des informations pertinentes sur le vieillissement de l'installation.

Mais c'est véritablement au contact des abeilles que Christian Lubat va déployer son potentiel, à la manière d'un retour aux sources. « Être au contact des ruches durant mon enfance m'a permis d'acquérir des codes. J'ai appris à reconnaître les problématiques liées aux abeilles et souhaité proposer des solutions », explique-t-il. En effet, soucieux de répondre aux besoins des apiculteurs, Christian Lubat développe une solution innovante de suivi à distance des ruches.

En 2016, toujours à Labège, l'ingénieur décide de créer en parallèle BeeGuard, une start-up spécialisée dans la biosurveillance. Entouré d'une équipe de six collaborateurs, Christian Lubat propose une large palette de services destinés aux apiculteurs. « Notre gamme est composée d'un capteur permettant d'évaluer le poids et le rendement de la ruche, d'une station météo connectée, d'un antivol équipé d'un système GPS pour sécuriser les ruches, et d'un regis-



tre – aujourd'hui obligatoire pour les apiculteurs – sous forme d'une application numérique permettant de gérer les emplacements et les données des ruches », détaille le chef d'entreprise. L'innovation, qui équipe aujourd'hui 4 000 ruches, lui vaudra de remporter en 2017 le prix Entrepreneur de l'année région Sud-Ouest, dans la catégorie green business, décerné par *La Tribune* et BNP Paribas. Particulièrement préoccupé par la préservation de l'environnement, Christian Lubat propose désormais un véritable système de biosurveillance. « Il s'agit de mesurer la qualité de l'environnement au travers de l'activité des abeilles. Le système permet en effet d'évaluer l'évolution de la biodiversité

sur tout un écosystème, et ainsi l'impact des pratiques environnementales », explique Christian Lubat. Une offre complète à son tour récompensée par le trophée éco-entreprise innovante dans la catégorie gestion durable de l'eau et des écosystèmes remis lors du Forum des éco-entreprises organisé par le PEEX (association nationale des clusters, pôles de compétitivité et associations professionnelles des secteurs de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) en 2019 à Bercy et par le prix de l'alimentation durable et responsable du concours régional Les Inn'ovations en 2021. « Chaque année en France, nous perdons un tiers de notre cheptel d'abeilles. Les États-Unis, quant à eux, per-

dent 50 % de leurs exploitations apicoles. Pour moi, il était impératif d'aller au contact des apiculteurs pour leur proposer une solution de surveillance à distance », explique l'entrepreneur.

BeeGuard, qui vient d'intégrer La Ferme Digitale, une association qui a pour objectif de promouvoir l'innovation et le numérique pour une agriculture performante, durable et citoyenne, a noué des partenariats avec différents laboratoires du CNRS. La start-up a notamment intégré Econect, le projet de biosurveillance à l'échelle régionale « autour des abeilles, des mésanges et des escargots d'eau douce ». Un projet « ambitieux », pour Christian Lubat qui confie : « Transmettre la fibre de l'in-

novation est un grand pas. L'entrepreneuriat doit, selon moi, inclure la prise de risques tout en créant de nouveaux produits continuellement ». Après avoir réalisé un chiffre d'affaires de 210 K€ en 2020, Christian Lubat espère générer 350 K€ d'activité d'ici la fin de l'année 2021. Les produits conçus par les entreprises de Christian Lubat sont commercialisés en France, en Suisse et en Italie et devraient bientôt faire leur entrée sur les marchés de l'Espagne et de l'Europe du Nord. Le chef d'entreprise, qui veut proposer son expertise à d'autres filières agricoles, aux entreprises et aux pouvoirs publics, envisage, par ailleurs, de recruter en vue de doubler ses effectifs.

CARLA LE PAGE

1977

Naissance dans le Lot-et-Garonne

1997-2000

Étude à l'université Paul Sabatier puis rejoint le Cesi, école d'ingénieurs de Labège

2007

Fondation de l'entreprise SiConsult

2016

Création de l'entreprise BeeGuard

2021

Remporte le Trophée de l'innovation catégorie alimentation durable et responsable dans le cadre du concours des Inn'ovations 2021 organisé par Ad'Occ, la Région Occitanie en partenariat avec EDF, Altitude Infra et BNP Paribas.